

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme HÉLÈNE LAPERRIÈRE, présidente  
  Mme DANIELLE LANDRY, commissaire  
  M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire  
  Mme Élise Naud, analyste

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
URBAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
POUR LES QUARTIERS AUX ABORDS DE L'ÉCHANGEUR TURCOT**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 20 juin 2017, 19 h  
Théâtre Paradoxe  
5959 boul. Monk  
  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 20 JUIN 2017

MOT DE LA PRÉSIDENTE..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

M. Derek Robertson..... 3  
M. Emmanuel Rondia - Conseil régional de l'environnement de Montréal..... 13  
M. Alexandre Campeau-Vallée - GRAME ..... 31  
M. Pierre Marcoux..... 50

**PAUSE**

M. Donald Hobus - Sierra Club Québec ..... 61  
M. Mauricio Garzon - SH initiatives urbaines..... 69  
M. Ricardo Moretti..... 80  
M. Lloyd Daniels..... 94

**DROIT DE RECTIFICATION**

M. Louis-Henri Bourque..... 96

**AJOURNEMENT**

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE:

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Je me nomme Hélène Laperrière et je préside cette  
commission. Mes collègues, Danielle Landry et monsieur Bruno-Serge Boucher se joignent à  
moi pour vous souhaiter la bienvenue à la deuxième partie de la consultation publique sur le Plan  
de développement urbain, économique et social des quartiers aux abords de l'échangeur Turcot.  
10 Nous sommes secondés par Élise Naud qui est secrétaire de la commission et analyste à ma  
gauche ici.

A word to say that this session will be held in French but anyone who wishes to express  
his opinion in English is welcome to do so.

15 Ce soir et demain soir, nous entendrons les personnes et les représentants d'organismes  
qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Cette soirée débute la deuxième partie de  
l'audience à la suite de la séance d'information qui s'est tenue le 15 mai dernier ici même. Les  
représentants de l'arrondissement qui ont répondu aux questions à la séance d'information sont  
ici ce soir pour entendre vos opinions. Ils n'interviendront pas directement mais disposeront d'un  
20 droit de rectification si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les  
propos tenus ce soir. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance. Il  
s'agira, bien entendu, de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un  
avis.

25 Nous aurons deux séances d'audition, ce soir et demain soir, ici même. Nous entendrons  
au total dix-sept citoyens ou représentants d'organismes. La commission a aussi reçu quelques  
interventions écrites additionnelles qui font également partie du corpus d'analyse.

30 Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent au principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets. Je rappelle que nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un code de déontologie.

35 Quant au déroulement de la séance de ce soir, j'inviterai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouons une vingtaine de minutes à chacun, soit environ dix minutes pour présenter leur opinion et dix minutes pour un échange avec les commissaires.

40 À ceux et celles qui ont déposé un mémoire, je rappelle que nous l'avons lu attentivement. Je vous invite donc à n'en présenter que les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour un échange avec la commission, ce qui permettra d'approfondir certains points ou encore d'apporter des clarifications. Les mémoires sont rendus publics le lendemain de la dernière séance, soit à compter de jeudi le 22 juin. Ils demeureront accessibles sur le site internet de l'Office.

45 Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des mémoires. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport vers la fin août. C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il est rendu public habituellement dans les quinze jours suivant le dépôt du rapport. Les décisions à prendre  
50 par la suite appartiennent aux élus.

55 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert. La sonorisation est assurée par le personnel du Théâtre Paradoxe. Comme pour les séances de la première partie, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site internet de l'OCPM.

J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par une équipe de l'Office qui s'occupe aussi bien de l'accueil que de la logistique.

60 La séance de ce soir devrait prendre fin vers 22 h, si tout se déroule comme prévu et que les participants m'aident à respecter le temps alloué à chacun. J'y verrai personnellement.

Sachez que l'OCPM a l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant la séance pour ses archives ou pour utilisation éventuelle dans ses publications. Je n'ai pas idée si ce soir ce sera le cas mais je dois vous en aviser. S'il y en a parmi vous qui ne veulent pas être photographiés ou filmés, veuillez avertir le personnel de l'Office à la table d'accueil.

Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Mon expérience de la séance d'information avec vous m'a montré un public extrêmement discipliné et extrêmement courtois. Je vous en remercie et j'en attends autant de vous ce soir.

Ces précisions étant faites, j'invite maintenant monsieur Derek Robertson à prendre place à la table devant moi, s'il vous plaît. Monsieur Robertson, bonsoir!

75 **M. DEREK ROBERTSON :**

Bonsoir, Madame! Bonsoir, Monsieur!

**LA PRÉSIDENTE :**

80 Prenez le temps de vous installer.

**M. DEREK ROBERTSON :**

85 Merci, Madame.

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons quand vous êtes prêt.

90

**M. DEREK ROBERTSON :**

95 Bonsoir à tous, Mesdames et Messieurs! C'est un plaisir d'être ici encore. Je suis fier d'être la première personne, c'est la première fois que je suis premier sur la liste. Donc merci pour ça. Aussi, merci d'être ici pour ce soir pour cette étape importante dans le long processus de consultation. Félicitations pour cet effort... et pour les éléments clés, pour votre rapport inspirant et un plan d'action pour tous et toutes.

100 Comme personne qui a participé dans plusieurs de ces colloques et soirées d'information et consultations, encore un grand merci à tous les responsables pour ce processus et ces consultations exhaustives pour donner notre réalité Turcot bien mérité. Donc, merci.

105 Moi, j'ai juste quelques questions et commentaires sur le transport actif et le logement social et abordable et communautaire, les espaces verts et le développement. Et durant mes interventions, mon intervention, je vais porter plusieurs chapeaux : comme citoyen, comme jardin collectif à l'Allée des Tanneries et comme aussi Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal.

110 Donc je vais commencer très brièvement avec le développement de logement social et abordable. 5.2.3 à la page 64 et aussi la page 62, c'est carte numéro 9, la carte Potentiel du développement, élément numéro 2, c'est le terrain du pôle Gadbois. Je me souviens dans la séance d'information passée, quand j'ai noté ce potentiel de redéveloppement d'un espace vert, j'avais dit à cette soirée-là que je ne suis pas d'accord avec ça, pas du tout, et je continue avec cette idée.

115 Je pense que nous avons quelqu'un qui avait grandi dans le West Island avec une cour en avant, en arrière, beaucoup de parcs, beaucoup des espaces verts. Nous n'avons pas des espaces verts en surplus comme noté dans la documentation. Ce n'est pas un espace en surplus.

120

C'est un espace vert précieux, et il faut réserver cet espace comme un espace vert, ou pour un jardin collectif. Je vais soulever ça plus tard dans ma démarche mais absolument pas, on ne peut pas construire des logements sociaux dans ces lieux-là.

125 Je suis tout à fait d'accord pour installer plus de logement social, abordable et  
communautaire dans le quartier. En fait, j'avais noté en 2010 et 2011, durant la consultation pour  
le Woonerf, moi je siège aussi sur l'OBNL Citadelle Saint-Ambroise, logement abordable sur la  
rue Saint-Ambroise entre Côte-Saint-Paul et Saint-Rémi et à cette époque, j'étais aussi membre  
du POPIR – Comité Logement, et moi j'avais suggéré l'idée, comme un autre élu avait déjà fait  
130 récemment : enlève une section de la rue Saint-Rémi au coin de Saint-Ambroise, à l'ouest de ça,  
il y a une petite bâtisse de débosselage ou quelque chose comme ça, et moi j'avais l'idée de  
démolir cette bâtisse et élargir pour créer du logement abordable.

135 Nous, à l'époque à l'OBNL Citadelle Saint-Ambroise, nous avons l'intention de faire un  
deuxième volet, une deuxième extension, une deuxième phase, pour le grand succès que nous  
avons avec notre première phase. Donc, si on va créer de l'espace pour le logement social ou  
abordable, moi je suggère au coin de Saint-Rémi et Saint-Ambroise et non pas dans le parc  
Gadbois. Ça c'est réellement très clair. S'il vous plaît.

140 Deuxièmement, c'est sur les espaces verts. Oui, dans le volet des espaces verts, je suis  
vraiment pour les projets d'agriculture urbaine et agrandir les autres sites potentiels, même si  
c'est des sites temporaires à un ou deux ou trois ans pour des lieux des sites permanents,  
comme les terrains de la Ville de Montréal. Aussi, je vous encourage de réfléchir concernant les  
toits; nous avons beaucoup de toits avec les bâtisses municipales pour créer des initiatives  
145 d'agriculture urbaine. Je vous encourage de regarder ça. C'est à la page 71, action 20, vous avez  
écrit : « *Augmenter les efforts en agriculture urbaine et établir des partenariats.* »

150 Comme j'avais mentionné, j'ai géré une OBNL de jardin collectif Allée des Tanneries et j'ai aussi aidé pour un jardin sur toit à Oasis à Pointe-Saint-Charles et ça me ferait plaisir de vous aider dans cette démarche et d'élargir la présence d'agriculture urbaine dans le secteur Turcot, absolument.

155 Un autre élément en ce qui concerne le développement, c'est 5.3.4, action pour le développement économique et social. Il y a l'action 15 sur la page 70 et aussi sur la page 74, le volet 5.4.3, *les actions pour la mise en valeur du patrimoine et l'expression culturelle*. J'avais lu ces sections avec grand intérêt et j'ai noté quelques actions ou des éléments où est-ce que c'était ouvert à l'interprétation.

160 Est-ce qu'il y a une façon d'élaborer plus précisément, juste dans le sens que j'avais le feeling, le sens qu'on avait des bâtisses multi locatives comme le Elpro sur de Courcelle qui, d'après moi, n'a jamais reçu une subvention pour aucun locataire et si je lis quelques éléments de ces actions à 5.3.4 et autour de ça, est-ce que c'est possible qu'ils ont prévu d'avoir des subventions pour d'autres bâtisses multi locatives dans le sens de créer des lieux culturels, des choses comme ça?

165 C'est parce que nous avons déjà beaucoup de bâtisses comme vous avez noté au coin de Notre-Dame et Saint-Rémi, on a quelques bâtisses même sur le coin de Eadie et de l'Église où est-ce que c'est déjà à Ville de Montréal. Moi, je vous encourage de visiter ces bâtisses existantes avant qu'on donne des subventions à des propriétaires privés qui louent des multi locatifs.

175 Je ne sais pas si j'ai bien lu et bien compris – I don't know if I understand it clearly and well – mais c'est sûr, la façon que j'interprète un peu, je sais que c'est très important d'aider les démarches communautaires et culturels et le milieu artistique, les subventions, je suis vraiment à l'aise avec ça, mais quand j'ai lu ça, c'est un peu comme : Are we starting to give la subvention aux propriétaires qui ont des espaces libres. You know, if they can't rent their buildings and make a profit, sell the building at someone else who can manage it.

**LA PRÉSIDENTE :**

180

Vous faites référence à la section 5.4.3, c'est bien ça?

**M. DEREK ROBERTSON :**

185

C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

190

*Les actions pour la mise en valeur du patrimoine et l'expression culturelle.*

**M. DEREK ROBERTSON :**

195

Exactement. S'il y a lieu, à la fin de la soirée, si les gens de l'arrondissement veulent apporter des éléments de précision ou d'information, mais seulement en fin de soirée, on pourrait le greffer au droit de rectification. Continuez, Monsieur Robertson.

**M. DEREK ROBERTSON :**

200

Donc ça c'est juste un dernier élément, je vais essayer de terminer d'une façon très positive. Ça, c'était aux pages 57, carte 8, *la carte d'interventions structurantes* et aussi, c'était page 62, carte numéro 9... - non, ce n'est pas ça, désolé. C'est page 57, carte 8 et page 77, carte 11, carte *mobilité*. C'est ça, le lien fédérateur cyclable. Je pense que c'est très, très audacieux, *it's visionary*, et c'est exactement qu'est-ce qu'on a besoin pour établir le vélo comme mode de transport et pas juste pour notre plaisir et santé.

205

Je veux féliciter profondément les gens qui ont implanté ça, cette idée. C'est merveilleux. Comme piéton et cycliste et comme personne qui adore le transport actif, c'est ça, quelque

210 chose comme ça, une vision qu'on a besoin dans le Sud-Ouest. C'est un très bel exemple qu'on peut démontrer au restant de Montréal, que c'est faisable pour vraiment créer des espaces prioritaires piéton, cycliste pour le transport actif, pour faire des déplacements, pas juste dans le quartier.

**LA PRÉSIDENTE :**

215

Je vais faire rebondir vos félicitations à l'équipe de l'arrondissement du Sud-Ouest qui a travaillé à développer cette idée et toutes les autres à l'intérieur du PDUÉS. En leur nom, je vous remercie. Est-ce que vous étiez... Oui?

220

**M. DEREK ROBERTSON :**

225

Oui, j'ai juste deux autres choses à dire à ce sujet. Aussi, j'ai noté le *bonus* de ce lien fédérateur était d'interdire le camionnage sur la rue de l'Église. Ça va être très apprécié pour achever une rue aménagée à l'échelle humaine. Très, très juste. Je me souviens, il y a plusieurs fois quand j'utilise le vélo, j'ai pris ma vie en mes mains avec les gros camions lourds qui traversaient pour éviter la congestion. Donc c'est très *visionary*, merci beaucoup pour ça.

230

Puis juste dernière chose. J'ai une petite inquiétude de comment, quand cette ligne rendue à Acorn / de Courcelle et le chemin de fer du CN, sur ce coin-là, il y a beaucoup, beaucoup d'interactions. C'est la rue de Courcelle, la rue Acorn, jusqu'au sud du chemin de fer. Parce que j'ai vu le plan prévu, c'est là où est-ce que les piétons et les cyclistes doivent traverser le chemin de fer et il y a aussi de congestion, beaucoup de circulation dans cette rue avec les véhicules. Donc comment est-ce qu'ils vont régler ces interactions d'une façon sécuritaire? J'ai noté que ça, c'est des endroits encerclés comme prioritaires.

235

Saint-Rémi, c'est ça, je vous encourage aussi, c'est projeté mais je vous encourage d'inclure ça au début.

240 Il y a l'autre lien nord-sud sur Saint-Rémi. Moi, je vous encourage d'inclure ça au début pour se rendre à la piste cyclable de Pullman et aussi, ça va aider pour créer un début d'un autre lien à l'angle de l'Allée des Tanneries qui va être connectée à travers de Courcelle vers le métro Saint-Henri.

245 C'est juste une suggestion que je pense que ça mérite ici des petites sections qu'il faut connecter ensemble, ça donne plus une offre compréhensible pour l'offre cyclable pour les gens. Parce que ce n'est pas tout le monde qui est à l'aise de traverser le chemin de fer. C'est une option pour les gens pour traverser le viaduc Saint-Rémi en dessous du chemin de fer et revenir par Saint-Jacques ou par l'Allée des Tanneries. C'est une suggestion.

250 J'ai noté, juste une dernière chose, à l'angle de Saint-Patrick et aussi rue de l'Église et Côte-Saint-Paul, est-ce qu'il va y avoir des lumières prioritaires pour les piétons mais aussi pour les cyclistes? Ça, c'est des endroits où est-ce que les trajectoires cyclables traversent Saint-Patrick, puis aussi jusqu'en face du Centre Gadbois. Est-ce que c'est possible d'avoir des lumières prioritaires pour les cyclistes et piétons pour qu'ils puissent traverser d'une façon très  
255 sécuritaire.

Donc simplement, ça c'est la fin de mes commentaires puis les questions. Je vous remercie encore pour cette initiative. Ces documents, je pense que ça démontre une réflexion très, très profonde et je pense que c'est un bon départ pour l'avenir pour le Sud-Ouest pour  
260 vraiment créer un quartier axé transport actif et les déplacements en santé. Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

265 Merci à vous, Monsieur Robertson. On vous garde quelques instants. Je veux juste revenir, bon, je comprends que globalement, c'est une appréciation mais aussi avec des préoccupations, quelques inquiétudes et des questions que les gens de l'arrondissement ont certainement captées.

270 En matière de verdissement, vous avez indiqué qu'il serait intéressant d'envisager de  
verdir les toits. Est-ce que vous adressiez cette recommandation-là essentiellement aux  
propriétés municipales ou si vous élargissiez ça à d'autres bâtiments privés? Ou comment vous  
voyez ça?

**M. DEREK ROBERTSON :**

275 Absolument. Je pense que si j'ai bien lu la section, c'était expressément dit dans ces  
documents de créer des partenariats avec le privé, absolument. Nous avons comme les Elpro,  
on avait des bâtisses le long du complexe du canal, on en avait dans le parc, on avait des  
bâtisses aussi municipales, on avait d'autres bâtisses dans le secteur Cabot, le secteur  
280 industriel. Je pense que si les entrepreneurs, si quelqu'un les approche pour créer un projet  
comme ça, je pense qu'ils sont intéressés. Donc, pour répondre à votre question, oui, je vous  
encourage de faire des liens avec le secteur privé comme le secteur public, absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

285 D'accord. Est-ce que mes collègues ont des questions? Une question, Danielle?

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

290 Oui. Alors à l'action 20 que vous commentiez tout à l'heure, vous parlez d'agriculture  
urbaine et ici on parle de certains terrains municipaux qui pourraient être mis à profit. Est-ce que  
vous-même vous avez fait une espèce d'inventaire des terrains qui seraient les plus appropriés  
pour justement des pratiques d'agriculture urbaine ou de production maraîchère?

**M. DEREK ROBERTSON :**

295 J'avais juste une connaissance du quartier mais une chose que je sais, c'est la réalité  
comme gérer les jardins collectifs Allée Les Tanneries, nous avons des jardins collectifs avec  
des bacs hors-sol à cause que le terrain était contaminé.

300

Donc ça, c'est un enjeu très important. Est-ce qu'on va créer des jardins collectifs sur les terrains vacants? Et c'est quoi la qualité du terrain? C'est très important qu'on s'assure que c'est séparé du terrain contaminé, sinon les racines vont tirer les toxiques. Donc ça, c'est une chose très importante.

305

Pour faire un inventaire, non, il n'y en a pas beaucoup qui sont en bonne qualité. En fait, nous avons perdu depuis quelques années, pas depuis deux, trois ans, mais avant, quatre, cinq ans passés, on avait perdu plusieurs terrains publics qui, à l'époque, sont des jardins communautaires à cause que le terrain était trop contaminé. Donc c'est un enjeu à faire.

310

Oui, il y a des terrains que – je pense que c'est très bien cité dans le programme, dans le plan déjà, mais il y a d'autres petits terrains vacants de propriétaires privés qui les ont juste laissés *wild*. Si on peut faire quelque chose, oui, pourquoi pas. Un peu comme Urban Guerilla Gardening, you just appropriate the space and go for it. Why not? Je suis tout à fait d'accord avec ça aussi.

315

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Merci.

320

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est de la délinquance sympathique.

325

**M. DEREK ROBERTSON :**

Oui et urbaine. C'est la vie urbaine.

**LA PRÉSIDENTE :**

330

Une autre question pour vous?

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

335

Sur le même sujet, Monsieur Robertson. Vous avez parlé à la fois d'agriculture urbaine et d'espaces verts, donc d'espaces verts où les enfants, les logements qui n'ont pas de cour, les enfants peuvent aller jouer, etc. Vous avez parlé des deux. Est-ce que vous avez une préférence pour l'un ou pour l'autre? Est-ce que vous pensez que... Si, par exemple, on vous donnait un certain nombre de terrains, dans quelle proportion vous distribueriez les deux entre parcs et espaces d'agriculture?

340

**M. DEREK ROBERTSON :**

345

Ça, c'est une question intéressante. Honnêtement, ça dépend. Je pense que la largeur des terrains, dans le sens que si c'est un petit îlot de 20 x 30, peut-être c'est mieux pour une agriculture urbaine, mais nous avons beaucoup des petits... des *pocket parks*. C'est des petits parcs comme ça à Saint-Henri. Je pense que si on peut créer un espace vert comme un parc, c'est très agréable, quelques arbres, des arbustes, une bande, les parents pour laisser leurs enfants, les laisser courir dans un espace vert, oui, je suis intéressé pour ça.

350

355

Mais plus précisément pour le triangle dans le parc Gadbois, c'était déjà un parc. Je ne comprends pas le langage utilisé comme c'est un terrain en surplus. It's not a surplus. A green space can never ever, ever be surplus, pas dans le Sud-Ouest où nous avons quoi comme 3 à 4% d'espaces verts. Donc si on augmente la présence des espaces verts accès *public at large*, absolument, mais oui aussi pour faire de l'agriculture urbaine. À quel pourcentage? 50-50 parce qu'il y a beaucoup de petits îlots qui sont dans les lieux où est-ce qu'il y a le désert alimentaire. Comme j'avais créé l'initiative du jardin collectif Allée Les Tanneries, il y a absolument rien de ça à part d'un dépanneur.

360           Donc si on va créer les initiatives d'agriculture urbaine à proximité des gens qui sont  
vraiment en besoin, oui, oui, mettre ça comme priorité, absolument au bord des logements  
abordables ou des logements sociaux comme moi j'avais les HLM. Oui, je vous encourage de  
créer des initiatives comme ça. C'est très, très important. Parce que, comme on a entendu dans  
365 les nouvelles aujourd'hui, le prix du bœuf, le prix des légumes, tout, ça monte à 8 à 10 %, ils ont  
dit, cette année. Donc si les gens, ça peut aider à l'équilibre budgétaire avec les légumes frais,  
organiques dans leur cour, à côté, absolument, je vous encourage pour ça aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

370           Je vous remercie, Monsieur Robertson, ça fait le tour de nos questions.

**M. DEREK ROBERTSON :**

          Merci beaucoup.

375

**LA PRÉSIDENTE :**

          Merci pour vos commentaires. J'inviterais maintenant monsieur Emmanuel Rondia, s'il  
vous plaît, du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Monsieur Rondia, bonsoir!

380

**M. EMMANUEL RONDIA :**

          Bonsoir! Avant tout, merci de l'occasion offerte par l'OCPM de commenter le projet du  
PDUÉS. C'est très apprécié et ça permet d'alimenter la réflexion, je pense, pour faire avancer les  
385 choses.

          Donc je vais passer rapidement au travers le mémoire qu'on a déposé au nom du  
Conseil régional de l'environnement de Montréal. Peut-être juste quelques mots sur l'organisme  
avant.

390

Donc on est une instance de concertation en environnement. Donc vous aurez sûrement remarqué qu'à la lecture du mémoire, on a plus une perspective régionale, donc on a une vision élargie de l'ensemble des enjeux environnementaux de développement durable sur l'île de Montréal et on travaille beaucoup avec nos membres. Donc même ce mémoire a été rédigé en collaboration avec des partenaires aussi bien locaux que régionaux qui nous ont alimentés pour dégager des grands constats, des recommandations, puis des commentaires généraux sur le document.

Peut-être aussi également juste expliquer qu'on suit vraiment tout le – est-ce qu'on l'appelle le dossier Turcot – ou en tout cas tous les enjeux qui entourent la réfection de l'échangeur Turcot depuis de nombreuses années, puis en tant qu'organisme de concertation, on a beaucoup justement fédéré et mobilisé les partenaires aussi bien dans la première phase de réflexion du tracé du futur... En fait, du projet qui arrivait sur la table maintenant, mais depuis aussi beaucoup, et tout récemment en particulier au niveau de la question de la dalle-parc qui n'est pas sur le territoire du PDUÉS mais qui, pour nous, est un élément vraiment clé dans tout le secteur et qui fait que plusieurs éléments du PDUÉS justement trouvent toute leur raison d'être aussi par la création de ce lien important pour connecter NDG et le Sud-Ouest et, en fait tout le grand Sud-Ouest, on va l'appeler comme ça.

Entre autres, juste souligner, on avait une pétition qui a atteint plus de 10 000 signatures pour la demande du retour de la dalle-parc, puis on a fait un gros événement de mobilisation il y a à peu près deux semaines au bord du canal de Lachine. Donc juste pour placer un peu notre position, notre vision de l'ensemble du secteur.

Également, on avait déposé un mémoire dans le cadre de la première vague de consultations sur l'avenir, puis je pense l'élément majeur qu'on tient à souligner dans notre mémoire, c'est vraiment que le document et le travail qui a été réalisé par toute l'équipe de l'arrondissement traduit bien la vision qui avait été dégagée dans le cadre de la première phase de consultations.

On y retrouve vraiment beaucoup de propositions très intéressantes sur tous les enjeux qui nous concernent, plus spécifiquement au CRE-Montréal : donc transport actif, verdissement, aménagement, accès aux espaces verts et tout ça dans un secteur qui a beaucoup de défis.

425           Donc je pense que c'est à souligner et à resouligner le bon travail qui a été fait par toute l'équipe de l'arrondissement et qui, je pense aussi, s'est alimentée de la première phase de consultations menées par l'OCPM.

430           Au niveau global du plan, je pense, puis on l'avait déjà fait dans le cadre de la première vague de consultations, c'est sûr que pour nous avec, je dirais, les lunettes régionales qu'on porte, le territoire mériterait d'être élargi et justement pour tous les enjeux de connexion sur lesquels je vais revenir plus tard en termes de connexion aux espaces verts mais connexion aussi au réseau de transport actif. Il y a une lunette peut-être à mettre justement sur le document pour amener cette notion de connexion plus large à une échelle plus régionale.

435           C'est sûr que c'est une démarche parmi d'autres, puis le document faisait, je pense, à la fin, la liste de toutes les démarches qui sont en cours actuellement, puis il y en a pas mal dans le secteur. Donc ça, je pense ça va être aussi un enjeu justement d'arriver à coordonner toutes ces démarches-là pour que chacune ne travaille pas dans son coin, puis qu'on marque, bien là – je caricature peut-être – mais la piste cyclable ne connecte pas parce qu'on l'a prévue sur une rue d'un côté, puis on l'a prévue sur l'autre de l'autre côté. Donc d'avoir cette approche globale et concertée sur l'ensemble du territoire est importante.

440

445           Puis je pense également toute la question de la mise en place, en fait, des actions. Les éléments d'échéancier sont plus à partir de 2019 majoritairement, donc les interventions. Je pense que le secteur connaît beaucoup de perturbations actuellement, donc il y aurait peut-être un petit coup supplémentaire à donner justement au niveau de la mise en place de mesures à très court terme justement pour réduire les impacts du chantier actuel, en fait, même si je comprends que le PDUÉS a une vision plus large, mais il y a un effort, je pense, à mener en

450           termes d'intervention actuellement.

455 Puis je pense peut-être plusieurs de ces interventions-là, qui sont peut-être éphémères ou temporaires, peuvent aussi avoir une portée pérenne par la suite qui permettra même de tester l'occupation de certains espaces publics, de consulter ou d'avoir l'avis de la population sur la manière dont ils veulent que certains espaces soient développés et soient appropriés par la population.

460 On a plus spécifiquement regardé le document à la fois sur la question du verdissement puis la version du transport actif et transport collectif sans, bien sûr... Les autres aspects, on les a regardés également mais on a moins cette expertise-là, donc on s'est moins prononcé dessus.

465 Au niveau verdissement, je pense qu'il y a des éléments vraiment intéressants à souligner, la volonté de justement travailler aux abords de l'autoroute et autour des structures. Je pense que le projet peut devenir un peu un modèle ou en tout cas un laboratoire dans un premier temps, puis peut-être un modèle, en termes de bonnes pratiques d'aménagement aux abords des grosses structures autoroutières ou routières même, parce que dans certains cas, les routières sont aussi imposantes que les structures autoroutières.

470 Puis ça, ça rejoint en fait un travail qu'on mène actuellement, nous également, avec le ministère des Transports dans l'est. Donc ça, c'est plus une perche tendue aussi à l'équipe du PDUÉS puis à l'équipe de l'arrondissement pour dire bien, on peut partager nos expertises, puis voir comment on peut s'alimenter dans nos projets respectifs sur cette pratique-là. Parce que je pense qu'à long terme, c'est vers là qu'il faut aller, et des grands joueurs comme le ministère des Transports justement a un travail à faire en termes de modification et d'adoption de pratiques peut-être plus durables dans la gestion de leurs emprises.

480 Autre élément peut-être sur le verdissement. Le document faisait mention, je pense, d'une règle de verdissement – je n'ai plus les chiffres en tête – mais qui est adoptée depuis plusieurs années de répartition d'espèces puis d'essences, puis je ne suis pas un spécialiste à ce niveau-là.

485 Moi j'inviterais juste l'équipe qui travaille sur le document de peut-être se pencher ou de  
contacter des chercheurs aussi actuellement, entre autres à l'UQAM, qui travaillent sur l'arbre en  
milieu urbain, qui sont en train de développer des techniques ou des réflexions sur les meilleurs  
aménagements en termes de résilience, en termes de résistance, en termes de durabilité, de  
490 pérennité, à faible coût. Donc peut-être de, comme j'ai dit, ça peut être encore une belle occasion  
de tester des choses pour des aménagements après qui peuvent profiter à l'ensemble de la  
collectivité de l'île de Montréal.

490 **LA PRÉSIDENTE :**

Deux minutes.

495 **M. EMMANUEL RONDIA :**

495 Déjà deux minutes? Parfait. Je reviens juste au niveau du verdissement aussi, puis ça a  
été mentionné par l'intervenant précédent, la question des espaces vacants. Je pense qu'il y a  
toute une réflexion à avoir sur ce qu'on en fait, si on les utilise de manière éphémère, si on  
s'assure que parfois, si des constructions doivent voir le jour, au moins le temps que le projet  
500 voie le jour, des pratiques soient mises en place pour occuper l'espace, même si c'est une  
simple question d'embellissement même de l'espace.

505 Puis la question du verdissement vertical aussi, je pense. On parlait des toits mais aussi  
toute la question du verdissement vertical sur les structures, les pylônes, essayer d'explorer puis  
de s'associer à des chercheurs, à des universités. Je pense qu'à Montréal, on a pas mal  
d'universités qui travaillent beaucoup sur le vert. Donc profiter de cette expertise-là, puis de  
l'expertise aussi des Grands Parcs. Je pense qu'il y a un maillage justement avec la ville-centre  
au niveau des Grands Parcs. Ça fait pas mal le tour au niveau des espaces verts.

510            Au niveau transport actif, c'est comme je le mentionnais, c'est vraiment de regarder les  
liens à une échelle, peut-être à une échelle plus grande, et peut-être juste en faire mention dans  
le document de ces connexions à faire avec les pôles d'intérêt, les espaces verts existants pour  
515            que l'arrimage se fasse dans toutes les démarches de consultation, donc que ce soit l'avenir de  
l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, les projets même du ministère de pistes  
multifonctionnelles en bas de falaise, l'avenir de la cour Turcot aussi, même si on ne sait pas  
encore ce que va devenir la cour Turcot, mais si – et espérons-le – elle devient un grand parc,  
520            bien, on aura déjà la connexion puis la réflexion qui sera prise en compte à ce niveau-là.

520            Je ne reviendrai pas sur la question de la dalle-parc, je pense que vous savez notre  
point.

525            Puis au niveau du transport collectif, je pense c'est de regarder comment bonifier puis  
comment assurer justement une desserte pour l'ensemble de tous les secteurs, donc pas se  
concentrer à certains pôles qui sont super importants, mais vraiment essayer d'avoir un réseau  
530            qui est tentaculaire, je dirais, qui permet vraiment le déplacement en transport collectif facile et à  
des fréquences quand même intéressantes pour justement favoriser l'utilisation par la population.

530            C'est dans cette perspective-là, c'est ça, le maillage transport actif, transport collectif est  
super important pour qu'on amène moins de voitures dans ce secteur-là où il y en a déjà pas  
mal. Donc essayer de voir comment on amène et on aménage des choses intéressantes.

**LA PRÉSIDENTE :**

535            Là, on a bien dépassé votre deux minutes et on aimerait vous poser quelques questions  
aussi.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

540            Parfait, d'accord. Je conclus.

**LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît.

545 **M. EMMANUEL RONDIA :**

550 Le dernier point, je pense, c'est un enjeu, puis c'est un questionnement, c'est sur toute la question du financement. Oui, je comprenais à la lecture du document que c'est un financement qui va reposer sur des enveloppes existantes de différents programmes de la ville-centre ou pour transport actif ou d'autres. Est-ce qu'il y a moyen d'aller chercher un autre financement justement pour ne pas utiliser... Bien, pour s'assurer que les projets peuvent voir le jour et qu'on ne soit pas dans un appel à projets avec plein d'autres projets, puis peut-être le projet de piste cyclable ou de lien fédérateur dans le projet passerait deuxième parce qu'il y a X ou Y présent.

555 Donc est-ce que le ministère des Transports a encore une part à jouer là-dedans? En tout cas, il y a un arrimage avec les partenaires, je pense, à trouver pour s'assurer que le plan qui est solide et qui a un très beau potentiel voie vraiment le jour et ne reste pas un plan tabletté.

560 Puis dernier point, on a souligné le travail de l'équipe, mais je pense que je veux aussi mentionner que nous on reste prêt à collaborer avec l'équipe, avec l'arrondissement, pour alimenter, puis faire avancer la mise en œuvre, puis souligner aussi les bons coups quand les projets vont être mis en œuvre. Voilà. Merci. Désolé d'avoir dépassé.

**LA PRÉSIDENTE :**

565

Merci à vous. Là, vous allez être obligé de répondre par oui ou par non.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

570

Oui ou non, c'est bon.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors on va y aller aussi rondement.

575

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Très bien.

580

**LA PRÉSIDENTE :**

Et comme tout est enregistré, ce que vous venez de dire et il y a des témoins, bien là, vous allez certainement être sollicité.

585

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Parfait.

**LA PRÉSIDENTE :**

590

Des questions techniques puis après ça, je vous amènerai un petit peu plus sur le fond. Dans votre mémoire, vous indiquez un guide sur les meilleures pratiques d'aménagement des emprises autoroutières.

595

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

600

Qui serait sur le point d'être complété. Vous en êtes où à ce niveau-là?

**M. EMMANUEL RONDIA :**

605 Il est en cours. Donc normalement, on devrait l'avoir pour le mois de septembre.

**LA PRÉSIDENTE :**

610 Donc ça serait...

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Septembre 2017.

615 **LA PRÉSIDENTE :**

... quelque chose à offrir aux intéressés.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

620 Oui, exactement. Puis on va le diffuser.

**LA PRÉSIDENTE :**

625 Vous allez le diffuser.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

630 Le publiciser, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

635 Actuellement, le plan d'action dans le PDUÉS, le document du PDUÉS, le plan d'action, pour le moment, il est intégré. Comment voyez-vous, selon votre connaissance de la situation, de la question et du milieu, comment voyez-vous la concertation possible avec ce que vous avez appelé l'ensemble des acteurs, question de gouvernance plus, mais avez-vous des idées, des suggestions? Comment vous voyez ça? En termes de plan d'action. Je parle vraiment du moment où on dit on a approuvé ce plan, donc les actions, il y en a 32 ou 72 ou peu importe.

640 **M. EMMANUEL RONDIA :**

645 Bien moi, je vois ça comme un – c'est sûr que ça va être l'idée par l'arrondissement mais il faut donner une place, je pense, aux partenaires qui ont à la fois participé aux consultations mais qui sont sur le terrain et qui peuvent réaliser les actions. Dans le document, je pense qu'il y avait mention justement de la volonté de travailler avec les groupes locaux, de travailler avec les organismes. Peut-être d'avoir – puis il ne faut pas multiplier les comités puis les groupes de travail – mais d'avoir au moins une structure qui permet d'assurer aussi le suivi, en fait, d'informer l'ensemble des acteurs concernés de l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action.

650 Puis on le mentionnait dans le mémoire aussi, je pense qu'il faut garder une certaine flexibilité. Il y a 32 actions mais peut-être que l'année prochaine, on va se dire ah bien, on en a oublié une ou celle-là n'est peut-être pas importante maintenant. Mais d'avoir un... Je n'ai pas le format mais...

655 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce qu'on appelle du monitoring.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

660

Un monitoring, mais qui est participatif quand même et pas : « On arrive, voici où on en est. On a fait ça, ça, ça, ça, on est à 30 %. » Mais plus participatif avec les groupes et les partenaires.

665

**LA PRÉSIDENTE :**

Des idées précises. Vous avez parlé de garantie de financement pour les 32 actions.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

670

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

675

Tout en sachant très bien que les programmes évoluent, les politiciens changent, il y en a plus, il y en a moins. Je n'ose pas nommer le mot qui commence par un « A » parce que ça fait peur à tout le monde, mais vous savez qu'on ne peut pas sur un horizon long faire commettre des ministères ou des mandataires ou peu importe.

680

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

685

Avez-vous des idées par ailleurs pour tout de même pérenniser cet aspect du succès du plan d'action, si tant est qu'on se rende là?

**M. EMMANUEL RONDIA :**

690

Bien je pense il y a peut-être une part d'implication du milieu privé qu'il serait intéressant d'explorer, pas toutes les interventions, c'est sûr, mais qui pourrait venir en support à... Je pense il y a une volonté justement de verdissement ou de travail sur le domaine public, mais est-ce que pour inciter les propriétaires privés...

695

**LA PRÉSIDENTE :**

Ils pourraient en faire un peu plus.

700

**M. EMMANUEL RONDIA :**

C'est ça, il pourrait y avoir peut-être quelque chose là-dessus. Puis je pense l'implication dans la communauté vient, justement les employés, il y a peut-être... C'est sûr que...

705

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez une expertise, vous, dans ce genre de... Le Conseil a une expertise dans ce genre de...

710

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Bien plus dans la mise en place, je dirais, ou l'accompagnement de démarche.

**LA PRÉSIDENTE :**

715

La concertation.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

720 La concertation, l'idéation aussi de formules de maillage qui peuvent être intéressantes, je pense, oui, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

725 Je vous rappelle que c'est enregistré, on va vous rappeler, pas vous mais l'arrondissement.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

730 C'est bon, je suis là pour ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

735 Moi, ça fait le tour. Danielle, je pense tu avais très rapidement une petite question éclair?

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Oui, bien sûr. Monsieur Rondia, bonsoir!

740 **M. EMMANUEL RONDIA :**

Bonsoir!

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

745 Vous avez parlé tout à l'heure de la piste multifonctionnelle qui va être en bas donc de la falaise au-dessus de la rue Pullman. Et vous avez aussi mentionné la cour Turcot où il pourrait y avoir une forêt.

750 Donc dans les deux cas, ce sont des zones quand même assez grandes. Est-ce que, restant sur le territoire du PDUÉS, est-ce que vous avez des propositions d'aménagement au-delà de construction de cette piste-là qui seraient à propos pour ces deux secteurs?

**M. EMMANUEL RONDIA :**

755

Vous voulez dire dans les secteurs visés, la cour Turcot...

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

760

La cour Turcot dans le territoire PDUÉS, Turcot évidemment, puis dans la falaise, donc au-dessus de la piste.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

765

Bien, je pense, puis ça revient un peu au début, je pense, il ne faut pas le voir juste sur le PDUÉS. Je pense qu'on ne peut pas comme couper ces grands territoires-là en disant : « On intervient juste sur le petit morceau PDUÉS parce qu'on a l'opportunité d'ici un an ou deux de faire quelque chose. » Puis la cour Turcot, c'est peut-être dans – espérons pas 7 à 10 ans – mais ça se peut que ça prenne beaucoup de temps avant qu'on sache où ça s'en va, pour pas faire une chose et après dire ça ne connecte plus avec. C'est difficile comme de faire une proposition concrète.

770

Moi, je dirais c'est plus à ce stade-ci d'assurer la cohérence dans la démarche puis de se dire on ne veut pas se fermer des portes, en fait, je veux dire, vis-à-vis des démarches plus grandes qui pourraient englober, réenglober en fait, le territoire du PDUÉS.

775

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

O.K. C'est votre préoccupation principale.

780

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Oui.

785 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

D'accord.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

790

Tout à fait.

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

795

Merci.

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

800

Bonsoir!

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Bonsoir!

805 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

810

À la page 6 de votre mémoire, vous nous parlez de mesures de mitigation, notamment ça semble vous inquiéter un petit peu. Vous parlez également, vous nous dites que les mesures de mitigation doivent être prises dès maintenant afin d'atténuer les impacts et les nuisances sur la sécurité.

815 Quand on regarde le plan d'action, la première année, c'est essentiellement la mise en place des structures, des réaffectations, il n'y a pas de transformation comme telle, ça commence en fait vraiment vers 2019. Alors quand vous demandez de mettre en place dès maintenant des mesures de mitigation, est-ce que vous faites référence à ce qui sera développé au PDUÉS ou peut-être aussi à tout ce qui se passe avec Turcot en ce moment parce qu'on sait que c'est parfois problématique?

820 **M. EMMANUEL RONDIA :**

Oui, c'est sûr qu'on ne peut pas le séparer une nouvelle fois mais c'est peut-être de se dire est-ce que dans le PDUÉS, il y a déjà quelque chose un peu... de se garder en tête est-ce qu'on peut quand même faire quelque chose maintenant, tout en sachant que oui il y a déjà des mesures de mitigation qui sont mises en place actuellement par d'autres biais, par d'autres programmes, puis par le ministère entre autres, mais c'était plus dans cette perspective-là de se dire est-ce que le PDUÉS est comme un moyen supplémentaire d'amener déjà des interventions de mitigation sur le terrain. C'est un peu dans cet esprit.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais ça serait sur la base de quoi – je me permets.

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

835 Allez-y.

**LA PRÉSIDENTE :**

840 Ça serait sur la base de quoi? C'est-à-dire, une recension des bouts de chantier mal gérés ou des palissades mal installées? Qu'est-ce qu'un document de planification comme le PDUÉS, j'essaie juste de...

**M. EMMANUEL RONDIA :**

845 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

850 ... ou vous référez plutôt à quelqu'un à l'arrondissement qui, dans le cadre des travaux du PDUÉS, aurait une connaissance de...il doit bien y avoir quelqu'un, un inspecteur ou quelqu'un qui suit pour voir à ce que les entrepreneurs qui seront sans doute extrêmement nombreux et diversifiés dans leurs travaux respectifs, à ce que cette règle des mesures soit suivie.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

855 Oui, ça, c'est sur l'abord du chantier en tant que tel mais je pense c'est même dans le territoire plus largement les impacts de camionnage, de la circulation qui sont visibles actuellement sur le territoire et qui, peut-être par certaines mesures, même comme je disais qui pourraient être temporaires, peuvent venir améliorer la situation. Donc c'est plus que du monitoring de l'entrepreneur mais c'est de se dire, bien sur tout le territoire, on le travaille à 860 l'avenir mais en même temps, est-ce qu'il y a déjà des choses qu'on peut tester.

**LA PRÉSIDENTE :**

865 O.K. De façon prospective.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

870 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça serait, par exemple, si on envisage de refaire tel tronçon, telle intersection qui est problématique est tout, pensons dès maintenant à intégrer certaines mesures...

875

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Exact.

880

**LA PRÉSIDENTE :**

... eu égard à la circulation véhiculaire lourde ou à d'autres choses.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

885

Exact, dans ce sens-là. Puis l'occupation des espaces vacants peut-être qui peuvent aussi...

**LA PRÉSIDENTE :**

890

Être aménagés temporairement.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

895

... être aménagés temporairement sachant que le ministère peut utiliser cet espace-là d'ici deux ans parce que ce n'est pas le morceau où ils sont dans les travaux...

**LA PRÉSIDENTE :**

900

De façon expérimentale.

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Exact.

905

**LA PRÉSIDENTE :**

Pour tester certaines choses aussi.

910

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Exact, oui. Tout à fait.

915

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est très bien. On a dépassé un peu notre temps, je vais m'arrêter là et je vous remercie, Monsieur Rondia.

920

**M. EMMANUEL RONDIA :**

Merci.

925

**LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant monsieur Alexandre Campeau-Vallée pour le Groupe de recherche appliquée en macroécologie, s'il vous plaît. Monsieur Campeau-Vallée, bonsoir!

930

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Bonsoir! Donc comme vous l'avez si bien mentionné, je me nomme Alexandre Campeau-Vallée, je vais présenter le mémoire au nom du Groupe de recherche appliquée en macroécologie.

935 Rapidement, le GRAME comme on l'appelle, le Groupe de recherche appliquée en macroécologie est un OBNL fondé en 89, situé à Lachine. Il œuvre à la promotion et au développement durable en tenant compte du long terme et des enjeux globaux. Le GRAME travaille notamment sur les questions liées à l'énergie, aux changements climatiques, au transport et à l'aménagement urbain. Il est aussi porteur du programme éco-quartier pour l'arrondissement de Lachine.

940 D'emblée, le GRAME aimerait remercier premièrement mesdames les commissaires, monsieur le commissaire, l'OCPM et la Ville de Montréal pour l'occasion qu'ils offrent au milieu montréalais de s'exprimer sur ce plan et, par le fait même, sur le développement de ce secteur qui est quand même assez majeur pour l'histoire de Montréal.

945 Il s'agit d'un plan qui témoigne d'une grande sensibilité pour le milieu complexe et ses enjeux qu'est le milieu autour de l'échangeur Turcot. Le plan semble vouloir recoudre les plaies écologiques laissées par l'agression que représente l'échangeur sur l'écologie du secteur. Le GRAME est d'avis qu'il s'agit d'un plan pertinent et constructif pour l'arrondissement du Sud-Ouest.

950 Le PDUÉS, comme on va l'appeler ce soir par son petit nom, à notre avis, vient combler le manque de sensibilité globale que le chantier de l'échangeur Turcot porte sur l'ambiance environnementale du secteur et sur le quartier dans lequel il est construit. Donc nous avons sept recommandations par rapport au PDUÉS.

955 Rapidement, il s'agit de réserver et de planifier un axe de transport collectif structurant vers l'ouest pour l'axe est-ouest. Pendant et après les chantiers, développer un réseau d'infrastructures de transport collectif attrayant, sécuritaire et connecté. D'exiger un lien de type dalle-parc, on en a parlé tout à l'heure. Augmenter les surfaces verdies en misant notamment sur le verdissement vertical. Intervenir sur les espaces transitoires. Réfléchir sur le patrimoine autoroutier. Et finalement, prévoir les travaux du futur échangeur Saint-Pierre.

960

**LA PRÉSIDENTE :**

965 Bon, vous savez que certaines de ces recommandations-là sont hors territoire PDUÉS.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

970 Absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Donc on n'en discutera pas trop ce soir.

975 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

On va en faire mention pour le bénéfice de la cause mais ce n'est pas là-dessus qu'on va s'attarder.

980 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

985  
990 Donc pour ce qui est de l'axe de transport collectif structurant vers l'ouest, le GRAME avait réalisé, dans le cadre des consultations publiques menées par le BAPE concernant le projet du Réseau électrique métropolitain, une étude de faisabilité sur un tramway ou une autre infrastructure structurante de transport collectif qui pourrait desservir entre Dorval et le centre-ville de Montréal. Donc une infrastructure de cette nature pourrait permettre de désenclaver le secteur du PDUÉS.

995           Donc la diapositive précédente, c'est évidemment le grand axe est-ouest entre Dorval et le centre-ville et cette diapositive-là, en bleu pâle, vous avez le secteur PDUÉS avec les deux et trois ou quatre potentielles gares de, on va dire tramway mais ça peut être des infrastructures lourdes ou structurantes en transport collectif, il y en a plusieurs.

1000           Donc la proposition, c'est de conserver des emprises dans la section PDUÉS du grand trajet de cet axe-là.

1005           Pour ce qui est des chantiers, donc évidemment Turcot est en chantier présentement. Il y a une importance particulière à apporter aux piétons et cyclistes et autres usagers les plus vulnérables de la route – on parle ici des enfants, les personnes âgées, les cyclistes, etc. – pour qu'ils soient protégés lors de leurs déplacements et que les détours n'induisent pas des mauvaises habitudes de transport. Donc souvent, il y a des trottoirs qui sont bloqués, le trottoir est peut-être bloqué mais le piéton va quand même se rendre jusqu'à la moitié et traverser de manière dangereuse. Ça peut en être de même pour les personnes à mobilité réduite.

1010           Donc on rappelle aussi à cet égard-là qu'il y a la Vision zéro qui vient d'être adoptée avec la consultation sur la cohabitation sécurisée entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain. Donc on propose de considérer – il y a eu justement des publications récentes qui étaient plus farfelues sur le... - j'ai omis de les mettre dans la présentation, mais sur de l'asphaltage contourné de véhicule ou de l'enfouissement de cônes, etc.

1015           Donc ce n'est pas parce qu'on le sait que les choses sont rétablies. Donc il y a en amont, il y a maintenant, puis il y a après, dans les travaux évidemment de Turcot qui vont se terminer mais aussi dans les travaux potentiels du PDUÉS qui pourraient porter une attention particulière aux personnes vulnérables.

1020           La dalle-parc. Évidemment, là je vous montre une belle diapositive de la part du ministère des Transports du Québec où on voit le projet de dalle-parc projetée. Il en a été beaucoup question.

1025 Il y a eu plusieurs revendications qui ont été faites pour la construction d'un lien dédié au transport actif entre Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, la cour Turcot, l'arrondissement du Sud-Ouest, par plusieurs organisations locales, régionales et même nationales. Mon collègue, Emmanuel Rondia en a mentionné tout à l'heure une bonne partie de la mobilisation qui a eu lieu par rapport à ça.

1030 Évidemment, la cour Turcot est une barrière pour plusieurs piétons, cyclistes. Cette barrière-là devrait être considérée comme étant aussi importante que la barrière qu'il pourrait y avoir au niveau automobile sur l'échangeur Turcot. Donc il faut considérer autant le dessus et le dessous. On rappelait aussi que le ministère des Transports durables, de la Mobilité et de l'Électrification des transports avait le mot « durable » en transport. Donc évidemment, notre  
1035 suggestion va dans le sens d'un retour à la dalle-parc.

Pour ce qui est du verdissement, les actions qui sont proposées dans le plan intègrent des solutions particulièrement intéressantes – le plan, je parle du PDUÉS évidemment – au niveau du verdissement massif, à la fois du verdissement public et du verdissement privé. Le  
1040 GRAME est d'avis que ce verdissement devrait être systématique et viser le plus de forêt urbaine que possible, un peu dans le même esprit que mon collègue du Conseil régional de l'environnement.

Cette idée-là, ça pourrait se prolonger dans l'idée de garder le geste écologique de la  
1045 falaise Saint-Jacques. Mais aussi dans l'action 4 du PDUÉS, il était question de soutenir la mise en place de nouvelles infrastructures vertes en collaboration avec le MTMDET – on va l'appeler le ministère des Transports – qui pourraient prendre davantage de portée.

Donc à cet égard, on suggère d'intervenir au niveau du verdissement sur les murs de  
1050 soutènement, les murs antibruit, les autres parapets situés près des voies autoroutières, intervenir sur les piliers des autoroutes, des viaducs – les viaducs sous Turcot, par-dessus et en périphérie – les murs aveugles des institutions, les industries, les hangars et les bâtiments.

1055           Donc plusieurs exemples internationaux existent en ce qui a trait au verdissement des murs. Voici quelques exemples plus spécifiques au niveau des piliers d'autoroute. Donc on a un projet ici, il est fort populaire au Mexique, la *Via Verde* et j'ai pris comme ça une capture d'écran d'un passage d'un viaduc autoroutier en plein cœur de Seattle aux États-Unis. C'est deux exemples parmi tant d'autres, il y en a plusieurs centaines.

1060           Les espaces transitoires. Donc la zone du PDUÉS...

**LA PRÉSIDENTE :**

1065           Peut-être deux, trois minutes?

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1070           Oui, parfait. La zone du PDUÉS possède plusieurs terrains marqués par un passé industriel. Donc on propose de valoriser ces terrains industriels. Je vais vous faire juste un rappel de la liste des interventions qu'on propose parce qu'évidemment, le Sud-Ouest est connu pour ses interventions, son héritage – pardon – industriel surtout le long du canal de Lachine. On propose l'implantation de bacs temporaires de végétation, des prairies mellifères, des projets d'étude en phytoremédiation. Là j'ai mis en diapositive un exemple qui se passe présentement sur le chantier du futur projet de l'Université de Montréal. Donc il y a des pépinières d'arbres, il  
1075           peut y avoir des ruches, etc. Il y a une pléiade de types d'interventions qui peuvent être faites. Donc c'était de proposer un plan d'intervention sur les espaces vacants.

1080           En parallèle de cette intervention sur les espaces vacants, on propose une réflexion sur le patrimoine autoroutier. Évidemment, le secteur du PDUÉS est riche en patrimoine. Il y en a qui sont disparus, on pense au Village des Tanneries, mais il y a un grand patrimoine industriel. Ce patrimoine-là est souvent une source de fierté. On pose la question ici : est-ce que Turcot pourrait faire partie d'un potentiel patrimoine? Il fait partie inévitablement de l'imaginaire collectif des gens.

1085 Turcot, c'est une structure qui est vue avant tout comme une grosse infrastructure de transport, voire comme une nuisance.

On donnait l'exemple de l'îlot fleuri qui est ici en diapositive où on a les dessous de l'autoroute qui ont été pris par des citoyens pour faire divers projets artistiques et qui ont fini par un grand projet de cirque gratuit avec le Cirque du Soleil. Il y a d'autres exemples, par exemple, 1090 le *Burnside Park* à Portland en Oregon qui est devenu un lieu touristique qui est pourtant un pilier d'autoroute en dessous d'un pont. Évidemment, on faisait un petit clin d'œil à l'échangeur Turcot qui fait partie d'une liste des personnages d'une bande dessinée de l'artiste Mignacca.

1095 Donc la question qu'on posait, c'est *l'idée d'intégrer l'échangeur dans une réflexion sur l'identité montréalaise, et plus spécifiquement dans celle du grand Sud-Ouest, afin de non seulement limiter l'isolement qu'il crée dans le secteur mais aussi qu'il permette de rééquilibrer son échelle avec celle du citoyen qui pourrait s'approprier les infrastructures.*

1100 Puis je donne un dernier mot rapidement sur extra-muros. Évidemment, le PDUÉS est un peu une réaction au grand projet de l'infrastructure de Turcot. L'idée avec l'échangeur Saint-Pierre qui s'en vient, c'était de voir s'il n'y avait pas un PDUÉS qui pouvait être fait en amont des projets de l'échangeur Saint-Pierre qui est une des grandes étapes et un grand écueil à la revitalisation de tout le secteur de Saint-Pierre / Lachine-Est, surtout avec l'idée que Lachine-Est 1105 se développe et va se développer davantage avec le nord de LaSalle, le bord du canal de Lachine.

La même recommandation en ce qui a trait à un axe structurant de transport collectif est-ouest qui pourrait aussi, comme notre collègue le proposait, être un moyen de mitigation pour les 1110 futurs travaux de l'échangeur Saint-Pierre. Donc l'idée, c'était d'attirer l'attention, même si on sort complètement de la zone, de voir ça d'une manière un peu plus globale et de dire : le projet Turcot a nécessité la création d'un PDUÉS, qui est un extraordinaire projet, mais on se demande si ça n'avait pas été fait avant, avec une plus grande participation du ministère des Transports, est-ce que le PDUÉS aurait pu être mieux intégré au projet de Turcot, par exemple. Voilà.

1115

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour cette présentation. Restez avec nous, quelques questions.

1120 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Ça, c'est l'échangeur Saint-Pierre, pour finir.

**LA PRÉSIDENTE :**

1125

Oui. Dans votre mémoire, à la page 10, je veux être juste certaine que je comprends bien, à propos du verdissement vertical, vous indiquez que l'action 4, qui est celle qu'on retrouve dans le PDUÉS, qui vise à soutenir la mise en place de nouvelles infrastructures vertes en collaboration avec le ministère des Transports, et quelques lignes plus bas, vous dites : « *Dans cet esprit, il est proposé d'étudier l'option d'augmenter les surfaces.* » C'est le GRAME qui propose ça?

1130

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1135

Oui, absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

1140

Parce que la façon dont c'était tourné, je m'excuse, c'est une question de grammaire, je me demandais si vous interprétiez le PDUÉS comme étant...

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1145

Non. Il est proposé par le GRAME.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. C'est par le GRAME.

1150 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Vous allez pouvoir le rajouter dans la version finale.

**LA PRÉSIDENTE :**

1155

Très bien, question de précision. Des exemples de réalisation, en avez-vous à cet égard-là quand vous dites : « *Il est proposé d'augmenter les surfaces verdies en développement, des systèmes de verdissement.* » Le GRAME a-t-il contribué à élaborer certains projets dans ce sens-là?

1160

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

En fait, là vous parlez des structures verdies verticales ou de l'ensemble des projets de verdissement?

1165

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, dans le vertical toujours.

1170 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

En fait, le GRAME ne fait pas des projets concrètement de verdissement. C'est plus un organisme de...

1175 **LA PRÉSIDENTE :**

Groupe de réflexion, de recherche et tout.

1180 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Oui, exactement.

**LA PRÉSIDENTE :**

1185 Très bien.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1190 Le GRAME a contribué par exemple à l'implantation d'un toit vert sur un regroupement de quelques...

**LA PRÉSIDENTE :**

1195 Mais si, par exemple, les gens responsables du PDUÉS vous appelaient en disant :  
« Sortez-nous une recherche ou vos connaissances...

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1200 Absolument, absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

1205 ... sur quel serait le meilleur type de verdissement vertical serait adaptable ici compte tenu des saisons et des contraintes climatiques et enfin...

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Oui, mais avant, ça va être à des ingénieurs en verdissement de faire les plans et devis, etc.

1210

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui.

1215

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Mais il peut y avoir des présentations, ne serait-ce que les exemples à l'international un peu comme j'ai présenté tout à l'heure.

1220

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1225

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Ça a été fait, ça existe. On a donné l'exemple de verdissement de piliers d'autoroute mais ça sous-entendait les verdissements évidemment de toits, de terrains.

1230

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez mentionné un petit peu plus tôt – parce que je ne connais pas, j'avoue mon ignorance, je ne connais pas très, très bien toutes les actions du GRAME – vous avez indiqué dans les premières pages que :

1235

*« C'est pourquoi le GRAME a été à l'avant-garde sur plusieurs enjeux et c'est pourquoi plusieurs priorités qu'il a défendues font maintenant partie des politiques du Québec. »*

Ça serait quoi comme exemple, par exemple?

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1240

C'est surtout au niveau énergétique. Donc c'est plus au niveau des grandes recommandations avec les partenaires avec la Régie de l'énergie.

**LA PRÉSIDENTE :**

1245

O.K. C'est en lien avec la Régie de l'énergie.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1250

Notamment, mais ça peut être... Il y a eu beaucoup de travail, je veux dire, beaucoup de mémoires...

**LA PRÉSIDENTE :**

1255

En amont.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1260

... de publications qui ont été faites, beaucoup de travail avec les municipalités depuis 89. Donc il y a certains éléments, certaines recommandations qui ont été intégrés dans des...

**LA PRÉSIDENTE :**

1265

Je comprends. Danielle?

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Bonsoir!

1270 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Bonsoir!

1275 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

À la page 9 de votre mémoire, vous resoulignez de nouveau comme le disait le PDUÉS, qu'il fallait donc sécuriser certaines intersections. Et je me permettrai juste de les nommer, puis vous demander est-ce que vous, vous avez fait une évaluation vous-même du niveau de sécurité de ces intersections-là et...

1280

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Pas du tout.

1285 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Premièrement. Et deuxièmement, en avez-vous d'autres sur lesquelles vous voudriez attirer notre attention? En fait, je vais juste les nommer pour le bénéfice de tout le monde. Alors on a ici l'intersection Saint-Jacques/Saint-Antoine/de Courcelles; Saint-Rémi/Saint-Ambroise pour la deuxième; et la troisième, de la Vérendrye/de l'Église/Drake. Est-ce que vous-même donc vous auriez d'autres intersections sur lesquelles vous voudriez attirer notre attention?

1290

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

En fait, c'est davantage, toutes les propositions qui ont été faites, c'était vraiment un esprit plus macroécologique.

1295

1300 On voulait amener cet aspect-là pour laisser les citoyens, comme le monsieur qui est arrivé en premier, qui avait vraiment un regard quotidien du piéton, du cycliste, pour avoir une complémentarité d'avoir le micro et le macro. Donc on n'avait pas d'éléments aussi précis à donner sur le territoire comme tel.

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

1305 Parfait. Deuxième question. Juste un petit peu plus bas à la même page, vous parlez de l'importance de mettre en évidence la cohérence du réseau et vous parlez donc du réseau de transport actif et notamment la connexion avec le réseau existant. Est-ce que vous avez une idée des éléments avec lesquels, à l'extérieur du territoire, vous souhaiteriez qu'on puisse justement montrer cette cohérence-là? Et comment vous pensez qu'on pourrait le faire?

1310

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1315 Bien, on a un magnifique document qui s'appelle Plan de transport. J'ose espérer qu'il va être mis à jour, puis qu'il va pouvoir permettre aux éléments inter arrondissements de se concerter pour pouvoir connecter les pistes cyclables, les réseaux de transports actif et collectif. Évidemment, il y a des éléments majeurs qui morcellent le territoire. Donc c'est tenir compte de ça avec les générateurs de déplacement. Je ne sais pas si ça répond à votre question?

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

1320

Et sur un document PDUÉS, par exemple, comment on pourrait le montrer concrètement?

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1325

Bien je pense que le PDUÉS pourrait lui-même contribuer à nourrir la réflexion sur l'actualisation du Plan de transport.

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

1330

O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

1335

Si je peux me permettre, en urbanisme, on aime beaucoup sortir des cartes, on fait un cadre de carte et on fait des flèches qui sortent du cadre. Il y en a quelques-unes dans le PDUÉS, je ne les nommerai pas, mais c'est une belle initiative, un petit peu timide, mais on pourrait faire des flèches un peu plus grosses au fond pour montrer les liens extraterritoriaux.

1340

Si on prend le territoire strict du PDUÉS, on pourrait très bien, selon des enjeux plus grands que le territoire du PDUÉS lui-même, faire sortir des flèches avec des indications. On le fait déjà un peu. Ce pourrait être un moyen, je pense, à votre axe est-ouest que vous avez très bien représenté tout à l'heure à grande échelle et à l'échelle du PDUÉS par la suite, donc là on voit très bien le lien entre les deux. Mais il y aurait aussi la possibilité sur votre second plan que vous nous avez montré de faire sortir les flèches du cadre de telle sorte qu'on voie que ça se continue à l'ouest et à l'est, par exemple.

1345

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1350

Absolument, oui.

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Merci.

1355

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Je vais vous demander de m'instruire un petit peu. À la page 6, vous parlez – et vous venez tout juste d'en parler – du document de consultation du Plan de transport et vous faites

1360 référence notamment au tramway, puis aux emprises que vous voyez sur le territoire du PDUÉS. Ce document-là, je comprends, date de 2008. Est-ce que – en tout cas à ma connaissance, il n'y a pas de développement de tramway en tout cas, ni par la Ville, ni par la STM, sur un avenir prévisible, en tout cas.

1365 Est-ce que d'après vous, c'est toujours d'actualité? Est-ce que c'est toujours là? Si ce n'est pas là, est-ce que c'est quelque chose ou une idée que vous voulez ramener?

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1370 Je vais faire beaucoup d'efforts pour ne pas faire de politique avec votre question. C'est clair qu'il avait été proposé comme mesure de mitigation initiale aux travaux de l'échangeur Turcot d'avoir une voie de transport structurante qui serait par exemple le tramway. Il avait été question que ça soit connecté avec l'aéroport Trudeau. Ça n'avait pas été fait. Là, il y a un nouveau projet qui s'appelle le Réseau électrique métropolitain qui met un peu d'ombre à ce projet-là de tramway au niveau de la répartition des frais et des coûts.

1375 Il n'en demeure pas moins qu'il n'y a toujours pas d'infrastructure structurante de transport dans l'axe est-ouest. Nous considérons que c'est une priorité. Surtout quand je parlais de la revitalisation du secteur Saint-Pierre, le grand développement de Lachine-Est qui s'en vient, c'est quand même plusieurs milliers d'unités de logement qui vont être construites, il va falloir que ces gens-là se transportent. Si, en plus, c'est construit en même temps que les travaux de l'échangeur Saint-Pierre, je pense que l'idée d'un tramway ou d'une infrastructure lourde en transport – ça peut être un SRB, un monorail, peu importe ce que les ingénieurs décideront, en plus il y a une emprise qui est déjà là à Lachine – devrait être reconsidérée avec beaucoup d'attention.

1385 Puis est-ce que la STM devrait mettre ça dans ses priorités? La STM a évidemment beaucoup de priorités, vous êtes d'accord avec moi là-dessus...

1390 **LA PRÉSIDENTE :**

On ne fera pas de politique.

1395 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

... je pense quand même que l'axe est-ouest est déficient. Après ça, est-ce que l'axe est-ouest au niveau de la ligne bleue est aussi une priorité? Je pense que oui. Mais le SRB Pie-IX était aussi une priorité il y a une vingtaine d'années.

1400 Donc comme je vous disais, je ne voudrais pas faire de politique mais il y a évidemment des difficultés à mettre en place des infrastructures structurantes en transport, puis on pense que le fait de le ramener comme ça, puis de souligner l'importance de le faire, on pense aussi que ça pourrait être très positif pour le secteur du PDUÉS que d'avoir un axe est-ouest structurant, ne serait-ce que pour des questions d'employabilité et de déplacement des gens qui sont dans des situations de précarité.

1405

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Merci.

1410

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Je ne sais pas si ça répond à votre question, Monsieur Boucher?

1415 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Oui, merci. Deuxième question. Vous accordez beaucoup d'espace dans votre mémoire sur la question de la sécurité sur les chantiers, toute une page en fait, ce qui est important dans le mémoire, en proposant notamment des façons de faire, vous en avez parlé un petit peu.

1420 Est-ce que vous faites... Bon, il y a des règles, le Code des bâtiments, c'est suivi, etc., de façon générale, les gens connaissent bien ça et le suivent assez bien. Est-ce qu'il y a des cas particuliers sur lesquels vous pourriez ou devriez attirer notre attention, qui sont particulièrement problématiques dans le cas du territoire du PDUÉS comme tel?

1425 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Je dirais ce n'est pas tant des cas particuliers, c'est sûr qu'il y a des éléments – je ne sais pas, si on débarque d'une voie expresse du métro, il y a un trou à côté du métro Lionel-Groulx où il n'y a pas de clôture, mais c'est des détails qui sont très... C'est très précis, puis comme je  
1430 disais tout à l'heure, on ne voulait pas aller dans les détails, on voulait y aller plus pour l'ensemble de recommandations.

Je reviendrais à ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire pour les cyclistes et les piétons, un chantier, c'est différent – là, je ne parle même pas des personnes qui sont en poussette ou en  
1435 chaise roulante – s'il y a une dénivellation au niveau du trottoir, à la grandeur de Montréal maintenant il y a des chantiers présentement, il y en a qui sont...

**LA PRÉSIDENTE :**

1440 On a remarqué.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

... épargnés par ça, je ne sais pas dans quel quartier ils habitent, mais à un point tel, là je  
1445 parlais de la bande dessinée, il y a maintenant un cône qui est emblématique dans cette bande dessinée là, quiconque doit se déplacer en situation de vulnérabilité et doit emprunter un trottoir différent à la moitié du trajet, même si le trottoir est annoncé comme étant barré ou potentiellement barré, puis le piéton se retrouve au milieu de sa traverse...

1450 **LA PRÉSIDENTE :**

De la chaussée.

1455 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

... de la chaussée, c'est un conflit qui ne peut même pas être acceptable. Il y a des pistes cyclables qui ont évidemment des crevasses, des remblais, des gravats. Je pourrais vous faire une liste puis vous l'envoyer par courriel.

1460 **LA PRÉSIDENTE :**

1465 Non, ce n'était pas tant la liste des cas problèmes, on les vit tous, je pense qu'on a tous chacun une histoire d'horreur à raconter. Mais non, c'était plutôt si vous aviez sur le terrain, parce que vous vous intéressez beaucoup à ces travaux autour de l'échangeur Turcot, si vous aviez entendu parler de cas plus problématiques.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1470 Non, on ne voulait pas soulever des détails. C'était vraiment plus au niveau de l'ensemble des travaux, profiter de l'occasion, du fait qu'il y ait des travaux présentement sur Turcot et que le PDUÉS va éventuellement être en travaux, ça va générer des travaux, l'idée, c'était de proposer des grandes interventions, d'où l'intervention sur les terrains vacants mais aussi de faire peut-être les travaux du PDUÉS, des travaux exemplaires au niveau de la protection du cycliste et du piéton dans les chantiers, ce qui pourrait être un apport tout à fait  
1475 appréciable et honorable dans le cadre de ces huit années-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1480 Je suis obligée de vous arrêter là, Monsieur Campeau-Vallée. Ce n'est pas que ce n'est pas intéressant mais j'ai l'odieux je dois dire de maintenir un chrono. Je vous remercie pour votre présentation.

**M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

1485 Merci beaucoup pour votre attention.

**LA PRÉSIDENTE :**

1490 Et pour ces réponses. Juste avant la pause, j'inviterais monsieur Pierre Marcoux, s'il vous plaît. Monsieur Marcoux, bonsoir!

**M. PIERRE MARCOUX :**

1495 Bonsoir! Je viens ici à titre de citoyen. J'ai une présentation PowerPoint que je vais mettre dans une clé USB.

**LA PRÉSIDENTE :**

1500 Notre fée Carabosse va aller vous aider à faire ça.

**M. PIERRE MARCOUX :**

Vous êtes peut-être mieux de venir, oui.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons, Monsieur Marcoux.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1510 Oui. Donc je n'ai pas fait de mémoire mais j'ai une présentation. Puis en gros, le dossier est très intéressant, tout ça, c'est bien. Ce que je fais, je vais commenter. Je fonctionne beaucoup avec des cartes, on va fonctionner avec des cartes, puis je vais donner mes points de vue et tout ça au fur et à mesure.

1515 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1520 Donc on va avancer comme ça. Donc on voit ici la carte des secteurs. Comme d'autres gens ont mentionné, il faut regarder global aussi, mais j'ai plus insisté sur les liens frontières.

1525 Si on regarde cette carte-là, on voit le dynamisme économique et social, puis dans le texte, c'était mentionné que, par exemple, qu'il y a des zones de potentiel de développement – c'est ceux qui sont en rose numérotés. Moi, je considère qu'il y a beaucoup plus de zones qu'on peut bâtir et construire. Je le montre ici, j'ai mis des cercles. Il y a des zones aussi qu'on pourrait créer des parcs aussi. Si vous regardez à droite, proche du chemin de fer du Canadien National, c'est écrit « *zone à créer comme parc* », ça, ça serait important.

1530 C'est parce que le canal de Lachine en fin de compte est une zone – on parle le canal, les zones cyclistes et piétonnières – relativement pas large. Puis tout terrain continu entre Saint-Patrick et le bord de l'eau devrait tout être acheté en fin de compte. Et dans la zone qu'on voit proche du chemin de fer, bien il y a des entrepôts de sel – Colsel(sic) je pense ça s'appelle –

1535

1540 puis c'est la même chose à l'autre extrémité du PDUÉS, proche du pont Monk, il y a un atelier de soudure à cet endroit-là, puis, bon, le monsieur a pris sa retraite, il était très sympathique, mais sauf que cet atelier-là devrait disparaître puis on devrait le verdir en fin de compte et pas de supposer que quelqu'un va se construire sur un bâtiment très peu large, puis finalement créer un effet de canyon.

1545 Parce que c'est un peu partout comme ça, c'est ce qui s'est passé finalement dans la zone d'Atwater entre Saint-Patrick et le canal, on a perdu des chances d'acheter des terrains, la Ville, puis finalement, les terrains valent plus, puis de toute façon, même aujourd'hui les gens savent que les terrains peuvent être développés. Donc tout le monde dit bien leur terrain, il vaut de l'or. Mais en fin de compte, s'ils sont industriels, zonés industriels, ils valent moins.

1550 Donc dans les différents cercles que j'ai montrés, c'est différents endroits où on peut augmenter. Par exemple, entre la zone 5 et 7 - peut-être je vais me lever ou vous le voyez parce que je n'ai pas de souris.

**LA PRÉSIDENTE :**

1555 Est-ce que tout le monde voit les numéros à quoi ça correspond? Oui, oui.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1560 Très bien. Entre 5 et 7, il y a une zone que j'ai entourée en rouge, puis c'est un bâtiment industriel d'un étage en fin de compte avec des garages, tout ça, puis dans le texte du PDUÉS, ils disaient : bon, finalement, il n'y a pas beaucoup de zones à développer. Bien moi, j'en vois beaucoup plus en fin de compte, puis je crois qu'il faut qu'on le – c'est justement cet édifice-là que je mentionnais, c'est entre le point 5 et 7 – on peut vraiment augmenter et faire une densification, puis multiusages aussi, quitte à – ça, c'est un autre endroit aussi, ça, c'est sur

1565 Saint-Patrick – puis on peut finalement – ça, c'est dans le quartier du Faubourg des Récollets qu'on appelle Cité Multimédia maintenant, c'est Wellington et Duke peut-être, c'est où il y a toutes sortes de compagnies pour le multimédia et, bon, qui sont là. Donc on peut se poser des questions.

1570 On a un passé industriel. Ça c'était un secteur, le Faubourg des Récollets, c'était industriel aussi, ils l'ont redynamisé en construisant des édifices, puis même si dans le PDUÉS, ils mentionnent que c'est des zones industrielles, puis on doit...- ah! Merci - je disais que ces zones-là, soit on les densifie d'une façon industrielle moderne peut-être, technique, ou on les transforme en parc. Justement ça, c'est celui à côté, c'est proche du marché Atwater, c'est à la  
1575 limite nord-ouest du territoire du PDUÉS, à côté de Saint-Patrick.

Puis c'est vraiment important que ça disparaisse cet édifice-là, puis que ça soit rendu un parc parce qu'on a à peu près 600 mètres, si vous regardez en bas le cercle en rouge, 500 mètres plutôt, où les cyclistes partent du marché Atwater puis se retrouvent à un autre parc plus  
1580 loin, c'est un corridor confiné...

**LA PRÉSIDENTE :**

Étroit.

1585

**M. PIERRE MARCOUX :**

Étroit , que ce n'est pas agréable à rouler. Moi, je suis un homme, pas de problème, mais une dame ou des choses comme ça... Puis en plus, d'une façon ou d'une autre, si on dit qu'ils  
1590 vont construire là, ça serait préférable de prendre l'occasion d'acheter.

Donc un de mes plus gros points de commentaire, c'est que la Ville doit prendre les rennes puis de dire, bon, bien sortir de l'argent.

1595 Comme communauté, le Sud-Ouest paie beaucoup des inconvénients de l'autoroute, mais il faudrait favoriser le Sud-Ouest en créant plus de parcs et d'emplois parce que c'est une zone d'emploi aussi.

1600 Sur la carte de mobilité, ils mentionnent que finalement c'est 4 % de la part modale pour les cyclistes, puis le texte disait – je trouve ça un peu malheureux – il disait : « C'est beaucoup mieux que la moyenne canadienne qui est 1 %. C'est bien, mais je veux dire, il ne faut pas oublier de regarder aussi ailleurs. Le Plateau Mont-Royal, c'est 10 %, Villeray, 6. 4, en fin de compte, on pourrait faire beaucoup mieux parce que le Sud-Ouest est proche, puis dans le 4 %, peut-être qu'ils tiennent compte des touristes, je ne sais pas comment qu'ils ont calculé leur  
1605 pourcentage parce que le parc du canal de Lachine est une des pistes cyclables les plus utilisées mais pour des touristes. Mais il faut avoir plus que juste ça, je veux dire. Bon, vous comprenez.

1610 Donc sur la carte de mobilité, vous avez mentionné tantôt des flèches. Justement, bien là, j'en ai mis plein.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes urbaniste, vous!

1615

**M. PIERRE MARCOUX :**

J'aime bien l'urbanisme.

1620

**LA PRÉSIDENTE :**

Bon, bien c'est ça pour tout le monde. C'est ça. Je veux dire, les urbanistes, on aime ça faire des flèches qui sortent des cartes.

1625 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui. Parce que comme ça, ici, j'étais un peu déçu. J'ai dit bien c'est comme ça qu'il faut regarder ça, en mettre plus. On n'ira pas dans le détail mais... Puis là, je fais des flèches aussi pour le vélo en hiver aussi parce qu'il ne faut pas oublier ça. Puis la rue Saint-Patrick et la rue Saint-Ambroise, c'est des rues que j'utilise l'hiver parce que la piste multifonctionnelle du canal de Lachine n'est pas déneigée, puis d'une façon ou d'une autre, l'entretien est beaucoup plus facile sur une rue, sur la rue Saint-Ambroise, puis c'est plus facile.

1635 Je sais qu'il y a des gens qui aimeraient que la piste multifonctionnelle soit déneigée, la piste cyclable on va dire. Moi, personnellement, je préférerais qu'elle devienne pour le ski de fond, puis que les cyclistes roulent sur les rues qu'on peut mettre beaucoup de sel, puis tout ça. L'hiver...

1640 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. On n'aura pas le temps évidemment d'aller dans chaque détail mais je vais vous dire dans les quelques minutes qui restent, je vous inviterais à nous laisser votre présentation pour le bénéfice de la commission et de tous, puisque c'est un document qui sera mis sur le site web de l'Office.

1645 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui. Je vais aller un peu plus vite, il ne reste pas beaucoup de temps.

1650 **LA PRÉSIDENTE :**

Il nous reste un deux, trois minutes. Et après, on va peut-être échanger un peu sur certains points.

1655 **M. PIERRE MARCOUX :**

1660 Donc je vais continuer rapidement. Ça, c'est l'atelier de soudure qu'il faudrait acheter proche du pont Monk. C'est ça le but finalement. C'est de créer des zones. Faire attention aussi, ici, c'est les îlots de chaleur, c'est plutôt... Ici, c'est sur la rue Allard, on le voit mal sur la photo mais il y a un dégagement de dix mètres puis ils ont planté des arbres, ça va être beau plus tard.

1665 Un autre point important que j'ai déjà souligné à quelques reprises à l'arrondissement, c'est au coin de de l'Église et Saint-Patrick, il y a toute une possibilité finalement de créer des parcs, puis de créer quelque chose de vraiment bien, parce que l'édifice de la Dominion Textiles qui est au coin là, toute la zone verte, ça devrait être acheté. C'est délabré puis ça devrait créer un parc puis de créer des édifices. Je vous montre la bibliothèque de Tromso, puis créer des édifices pour des bureaux. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui disent : « Ah, bien, on est trop proche de l'autoroute, il ne faut pas habiter là. »

1670 Donc je vous passe très rapidement sur la suite. C'est que dans le secteur Cabot, on pourrait faire une requalification urbaine. On voit dans le document seulement des petits points, dire on peut faire ci ou ça, mais il faut vraiment regarder plus global parce que d'une façon ou d'une autre, c'est ça qui va arriver. Il va y avoir des gens qui vont vouloir construire. Donc la Ville doit profiter pour créer des parcs structurants et non pas juste utiliser des petits îlots. On peut dire  
1675 que c'est un quartier à rebâtir, puis on doit finalement penser à comment est-ce qu'on va faire la ville de demain.

Donc c'est à peu près ça. Ensuite, j'ai des annexes mais vous les regarderez.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est très gentil. Oui, la commission, certainement, de façon attentive et pour le bénéfice de tous également. Au fond, ce que vous nous dites, c'est qu'à l'échelle d'un PDUÉS, d'un

1685 document comme on a là, on devrait aussi ne pas se priver, prendre le recul qu'il faut pour voir  
les choses globalement et ne pas hésiter à être audacieux de manière à ne pas seulement faire  
l'addition d'actions qu'on présente par des picots sur une carte mais d'y aller plutôt à grands traits  
et voir plus loin, quitte à ce qu'on dise, bon, les moyens, je ne les ai pas, je n'ai pas fait la liste de  
1690 tous les financements et de combien ça coûterait. Mais quand vous dites il faudrait acheter ce  
gros morceau de territoire là ou cet îlot ou ces bâtiments-là, bien sûr, vous n'êtes pas sans avoir  
que ni l'arrondissement, ni la Ville, tout le monde a des moyens limités.

Mais ce que vous dites au fond, c'est que peu importe à ce moment-ci, il faut se donner  
le plaisir de réfléchir plus globalement de manière à ce qu'au fil des ans, et ça prendra le temps  
1695 que ça prendra, selon le bon vieux principe qu'on n'est pas là pour savoir combien de temps ça  
va prendre, on est là pour savoir quand est-ce qu'on va commencer, bien qu'on commence  
quelque part puis on verra bien à long terme. C'est ça au fond votre philosophie.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1700 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1705 Bon, je comprends aussi que vous êtes très intéressé par tout ce qui est vie active au  
fond, transport actif, activités. Bon, quand vous parlez de jardin de parc, je comprends que vous  
intégrez à ça aussi toute l'agriculture urbaine et tout ce qui peut être fait au bénéfice d'une  
meilleure santé, d'une meilleure alimentation et tout.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1710 Oui, c'est ça. C'est vraiment l'agriculture urbaine, une réappropriation de la ville et des  
quartiers, des parcs en fin de compte. Puis il faut essayer de ne pas se limiter juste sur la largeur  
du trottoir ou bien les terrains publics, c'est-à-dire de la rue. C'est pour ça que je souhaite que la  
1715 Ville mette les moyens pour acheter puis zoner pour qu'on ait des meilleurs...

**LA PRÉSIDENTE :**

Des meilleurs milieux de vie.

1720 **M. PIERRE MARCOUX :**

... milieux de vie.

1725 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

1730 Peut-être une toute petite question et c'est votre photo qui m'amène à vous la poser. Dans tous ces parcs que vous voulez créer, on parle donc de zones de verdissement, quelle proportion de ces nouveaux espaces-là vous considéreriez qui devraient être aménagés pour des activités sportives ou récréatives ou sociales, plutôt que laisser strictement la nature occuper l'espace?

**M. PIERRE MARCOUX :**

1735 C'est sûr que dès qu'on parle d'activités sportives, on finit par minéraliser ou synthétiser les surfaces, donc ce n'est plus des surfaces vertes. On comprend qu'un terrain de soccer, c'est très utile puis c'est impacté, puis on finit par dire : « Ah bien là, on n'en peut plus on doit le minéraliser ou bien mettre un terrain synthétique. »

1740 Donc cette question-là, c'est une bonne question mais c'est que justement, un des exemples qu'ils ont faits l'année passée, c'est qu'ils ont prévu de faire un secteur ados en dessous de l'échangeur Turcot pour un skatepark et tout ça. Moi, je trouve que c'est un non-sens, c'est pour ça qu'il faut aller plus loin que juste d'occuper un terrain sous l'autoroute parce

1745 que c'est ce qui finit par faire que ça va plutôt ressembler à ça probablement plus tard, comme bien des endroits, c'est qu'on va le clôturer, on va mettre des autos.

1750 Donc pour revenir à votre question sur l'utilisation d'une verdure, le verdissement est important, la biodiversité aussi. C'est un équilibre à faire. Je ne peux pas vous donner une réponse. Je suis très pro agriculture urbaine, une biodiversité aussi, tout ça, mais c'est juste qu'il faut réaliser que le Sud-Ouest, principalement Saint-Henri et le quartier de Côte-Saint-Paul, a peu d'espaces verts, il n'y en a pas beaucoup. Par habitant, comparé à d'autres quartiers, c'est faible.

1755 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Merci.

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

1760 Je le dis pour le transcript, ma question se veut volontairement caricaturale un petit peu pour des fins de clarté. Vous avez identifié plusieurs endroits où il pourrait y avoir du développement, certains grands terrains, certains qui sont trop petits ou pas assez profonds pour construire, etc. Je vous entends beaucoup parler de ça mais est-ce que dans votre projet, en tout cas dans votre vision du Sud-Ouest, il y a de la place pour autre chose aussi que de nouveaux espaces verts? Je parle par exemple de logements à coût raisonnable, de développements privés ou de construction de commerces ou même d'atelier d'assemblage, par exemple?

1765

**M. PIERRE MARCOUX :**

1770 Oui. Ce n'est pas juste des espaces verts qu'on peut avoir, mais le logement social et tout ça, puis abordable, c'est important, puis c'est pour ça qu'un des premiers terrains que je vous ai montrés du côté nord du canal, entre l'îlot numéro 5 et 7 – je ne connais pas l'adresse, je

1775 pourrais le retrouver – mais c'est qu'on pourrait faire des édifices multiusages, c'est-à-dire industriel en bas, commercial, puis probablement en haut des logements pour familles, par exemple. C'est sûr qu'on aime bien les logements familiaux au ras du sol mais je veux dire, on est en milieu urbain, il faut trouver des moyens pour avoir de l'espace pour tous, tous ces types de logement.

1780 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marcoux, merci. Mon Dieu, on est top chrono et je vous en remercie. N'oubliez pas de nous laisser votre présentation qui saura intéresser tout le monde.

1785 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui.

1790 **LA PRÉSIDENTE :**

Si vous décidez de retourner à l'école et de faire de l'urbanisme, je vous *marrainerai*.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1795 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1800 Merci, Monsieur Marcoux. Nous allons prendre une courte pause. C'est écrit quinze minutes sur notre papier mais si on se disait dix minutes, de manière à ce que je n'aie pas à chicaner trop, je pense que tout le monde sera d'accord aussi parce qu'on a encore quatre intervenants. Donc si vous êtes d'accord, une dizaine de minutes et on reviendrait après la pause. Merci.

1805

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

---

1810

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**LA PRÉSIDENTE :**

1815

Entre-temps, j'inviterais monsieur Donald Hobus du Sierra Club Québec, s'il vous plaît. Prenez le temps de vous installer, on me dit que mes commissaires s'en viennent. Monsieur Hobus, nous vous écoutons quand vous êtes prêt.

**M. DONALD HOBUS :**

1820

Bonsoir! La présentation est un peu bizarre. Il y a quelques images qui sont en anglais, puis il y en a d'autres qui sont en français, puis il y en a d'autres qui sont en français et anglais.

1825

Moi je représente le Sierra Club. Mon nom est Don Hobus et je fais partie d'une communauté qui s'appelle l'Intendance des terres, *Land Stewardship*. Il n'y a pas beaucoup de monde au Québec qui connaît le Sierra Club. Le Sierra Club, c'est probablement le plus ancien des groupes environnementaux en Amérique du Nord, fondé en 1892 pour la protection de Sierra Nevada Mountains, la chaîne des montagnes Sierra Nevada. Donc c'est de là que le nom Sierra Club vient, puis c'est fondé par un Écossais, puis c'est mon patrimoine, l'Écosse, ma mère est née en Écosse. Je commence.

1830

Ça, c'est une image de monsieur Tremblay avec le secrétaire général de la Convention sur la biodiversité. La CBD, le siège social de CBD pour la planète, pour le monde, c'est ici à Montréal, puis c'est la Ville de Montréal qui est allée les chercher, ce n'est pas les Nations Unies qui ont demandé la présence ici à Montréal. C'est Montréal qui a demandé. Donc à cause de ça, on a une responsabilité morale, une obligation morale de respecter la CBD.

1835

Puis au début, la CBD demandait de protéger 12 % de la planète. Là, aujourd'hui, c'est rendu 17 %. Puis ce n'est pas pour créer des petits parcs dans le coin, ce n'est pas pour créer, pour protéger la terre, rien que pour protéger la terre, c'est pour protéger la biodiversité de la planète. Parce qu'on est dans une crise de biodiversité.

1840

Tu vois, ça, c'est en français. Le *target 11*, l'objectif 11 de la biodiversité demande 17 %. Ça c'est les pays de la planète qui se sont assis ensemble puis ils ont déterminé que terrestre et aquatique, il faut protéger 17 % de la planète pour protéger la plupart de la biodiversité de la planète.

1845

À ma grande surprise, dernièrement, pour une autre raison, j'ai fait une demande d'accès à l'information, j'ai envoyé la même demande au ministre du Développement durable et à la Ville de Montréal. Je n'ai jamais eu de réponse de la Ville de Montréal mais j'ai eu une réponse du Développement durable. Montréal, monsieur Coderre puis le comité exécutif, depuis longtemps, ils disent que Montréal, c'est protégé 6 % terrestre. Mais quand j'ai trouvé une carte, c'était marqué que Montréal était protégée 15.92 %. J'ai trouvé ça bizarre. C'est pour ça que j'ai fait la demande d'accès à l'information. Puis le tableau que vous voyez, c'est marqué que Montréal est protégé 2.92 %, pas 6 %, même pas 3 %. Mais ça, ça fait beaucoup de différence.

1850

1855

Puis je pense que le MDDELCC ont regardé qu'est-ce que Montréal a indiqué protégé, puis ils ont dit... Bien, je vais donner un exemple. Ils disent que le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges fait partie des zones protégées. Moi, j'ai trouvé ça un peu ridicule. Les pierres sont intéressantes, moi je me suis promené dans le... mais ce n'est pas de la biodiversité.

1860

Donc est-ce qu'on est en train de dire n'importe quoi pour arriver à un objectif? C'est ça que je pense un peu. D'aller de 3 à 10 %, en bas j'ai marqué, l'objectif de la Ville de Montréal, c'est 10 %, puis c'est 3 500 hectares. Même si on passe de 6 à 10 %, c'est 2 000 hectares, puis il ne reste pas 2 000 hectares de terre sur l'île de Montréal. Il faut inventer de quoi, puis moi je n'ai rien contre ça, on peut le faire.

1865

1870

Puis ça, c'est un exemple. Non seulement, je fais partie de Sierra Club, je siège sur le comité Les Amis du parc Meadowbrook, puis on voit Meadowbrook dans cette image avec la falaise Saint-Jacques, avec le Turcot, avec Angrignon, le parc Angrignon, les terrains de l'Hôpital Douglas, puis tout le monde de la rivière, on voit une autre possibilité. C'est un réseau, une possibilité d'un réseau des grands parcs pour Montréal. Moi, j'appelle ça en anglais *East meets West in the middle*. Donc l'est rencontre l'ouest dans le centre.

1875

Un autre chapeau que je porte, je suis président de Sauvons l'Anse-à-l'Orme. L'Anse-à-l'Orme, c'est à Pierrefonds, puis j'ai un projet que je travaille présentement dans l'est de la Ville de Montréal, puis si jamais je suis capable de réussir, on va protéger peut-être jusqu'à 30 millions de pieds carrés dans un autre parc. Donc *East meets West in the middle*, puis ça, c'est *the middle*.

1880

Puis la chose que je n'ai pas marquée, vous aimez les flèches, c'est le mont Royal. J'aurais dû mettre une flèche entre la falaise Saint-Jacques, la cour Turcot puis le mont Royal.

**LA PRÉSIDENTE :**

1885

Il est encore temps de le faire parce que outre votre mémoire, votre présentation PowerPoint diffère un petit peu de votre mémoire, la commission apprécierait beaucoup que vous nous laissiez votre présentation, mais blague à part, si vous désirez faire des flèches, vous la transmettez à Gilles Vézina, le documentaliste à l'Office quand vos flèches seront mises dessus.

1890

**M. DONALD HOBUS :**

Je connais monsieur Vézina.

1895

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. DONALD HOBUS :**

Et monsieur Vézina me connaît.

1900

**LA PRÉSIDENTE :**

On est en famille.

1905

**M. DONALD HOBUS :**

Oui, c'est ça. L'important, c'est la biodiversité. Tom Mulcair, quand il était ministre de l'Environnement, au début il a fait une visite dans tous les coins de la province, puis à un moment donné, lui, il a dit que dans le temps, il fallait protéger 12 %. Puis lui, il a dit : « Si c'est seulement une question de protéger 12 % - il a dit – je peux le faire facilement avec une signature. Je vais protéger 20 % le Grand Nord – mais il a dit – le vrai objectif, ce n'est pas pour protéger la terre, c'est pour protéger la biodiversité. »

1910

Donc c'est pour ça que j'ai marqué... Ça, c'est un livre, j'ai acheté plusieurs copies, puis je donne ça aux jeunes *Vanishing Habitats*. Puis *Vanishing Habitats*, c'est ça le problème. Puis on a un problème dans la région de Montréal. Puis j'ai cité – bien « cité » - c'est plus ou moins une citation du professeur Emeritus E.O. Wilson, Ed. Wilson de Harvard, puis lui, il a indiqué il y a à peu près quinze ans qu'on est peut-être, en termes de perdre 10 % de la biodiversité à tous les dix ans. Donc on ne parle pas de 500 ans ou 1 000 ans.

1915

1920

Rendu 2100, je ne serai pas ici - j'ai 68 ans, mais les petits-enfants de mon frère, puis leurs enfants vont être ici sûrement l'an 2000. Puis l'an 2000, si ça c'est vrai, on va perdre 72 % de la biodiversité de la planète, rendu à l'an 2100. Donc c'est très, très important pour les jeunes qui ne sont pas nés encore mais qui vont naître d'ici pas longtemps.

1925

1930

50 % des oiseaux menacés, puis ça, c'est une vraie image de *Le Devoir*, 2014 si je ne me trompe pas, 50 % des oiseaux en Amérique du Nord sont menacés. Mais non seulement les oiseaux sont menacés, moi je suis apiculteur amateur, les abeilles sont menacées, les oiseaux sont menacés. Les chauves-souris, ils ont déterminé en anglais, c'est *White-nose Syndrome* qui a été trouvé dans l'État de New York pour la première fois dans un seul état. Aujourd'hui, je fais partie de Bat Conservation International, puis selon les statistiques qui viennent d'eux autres, il y a 25 états, puis cinq provinces qu'ils ont trouvé le *White-nose Syndrome*.

1935

Les chauves-souris sont les plus efficaces en termes d'un herbicide – un pesticide, je veux dire – eux autres, ils mangent leur poids à chaque jour, à chaque soir en termes de maringouins, puis toutes les bibittes qui nous dérangent. L'autre image, c'est le papillon monarque, puis les monarques sont menacés.

1940

C'est les gens au centre de tout ça. On devrait comprendre très bien que nous autres, on fait partie de la biodiversité de la planète. Donc quand la biodiversité de la planète est menacée, nous autres aussi on est menacé. Puis moi j'ai marqué en anglais : *Humans depend on Nature. Nature doesn't depend on Humans.*

1945

Moi, j'ai rencontré Georges Brossard, le fondateur de l'Insectarium, puis il n'y a pas eu beaucoup de temps, je lui ai demandé : « Qu'est-ce que vous pensez des changements climatiques? » Puis, lui, sa réponse, c'était : « On va tous mourir mais les insectes, ils vont rester ici. Mais nous autres, on va être morts. » C'est peut-être un peu exagéré.

1950

Là, finalement, je touche le sujet de notre...

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, je vous inviterais à le faire parce qu'il nous reste deux, trois minutes.

1955 **M. DONALD HOBUS :**

1960 Il me reste une image seulement. Ça, c'est une image que j'ai soumise dans un autre mémoire l'année passée. Ça donne les salaires moyens des quartiers en question, puis moi, je dis que tout le monde devrait avoir accès à la nature. Puis ce monde-là, probablement ils n'ont pas de chalet mais les gens – en jaune, j'ai marqué le salaire moyen de Westmount, c'est 220 000 \$ par année – mais les quartiers en question sont autour de 40 000 – 45 000 \$. Il y a un quartier 50 000 \$. Ce monde-là probablement ont moins de chance d'acheter des chalets dans le coin de Saint-Sauveur, Morin-Heights, dans les Cantons de l'Est.

1965 Donc la cour Turcot comme un parc juste à côté, il y a beaucoup d'avantages en termes d'un tampon pour le bruit du train, puis l'autoroute, en termes d'oxygène cueilli par les arbres, en termes de filtration d'air. Donc il y a beaucoup d'avantages et l'avantage de donner un espace vert pour ce monde qui sont là.

1970 Puis la dernière, les conclusions. Je n'ai aucune intention de les lire, je pense vous avez... C'est les mêmes conclusions que j'ai mises dans le mémoire. Peut-être j'ai ajouté une septième. Est-ce qu'il y a sept conclusions?

**LA PRÉSIDENTE :**

1975 Oui.

**M. DONALD HOBUS :**

1980 Parfait. Donc la septième, on parle de réseau des parcs, puis c'est terminé.

**LA PRÉSIDENTE :**

1985 Merci, Monsieur Hobus. Au fond, même si vous nous avez agréablement éloigné un petit

peu de notre territoire du PDUÉS dont s'occupe la commission, il reste que ça nous a permis de comprendre qu'au fond, votre préoccupation, d'une part, elle est globale, mais elle est surtout en lien avec la biodiversité, donc de s'assurer de connecter les différentes actions, le PDUÉS en propose 31.

1990

Votre message au fond que vous nous envoyez – corrigez-moi si j'ai mal compris – mais c'est de bien s'assurer que ces actions sont connectées de manière à ce qu'on ajoute toujours un plus en termes de biodiversité. Par exemple, en prenant la cour Turcot comme ce que vous avez appelé le *Central Montreal Green Belt*. C'est bien ça? Je comprends bien votre point?

1995

**M. DONALD HOBUS :**

Oui. Moi, je dis l'est rencontre l'ouest dans le milieu, puis ça c'est le milieu. La vraie histoire en arrière de ma présentation, c'est... Puis j'ai parlé devant l'atelier, l'OCPM a fait un atelier sur le sujet l'année passée, puis au début, le monde autour de la table, je pense ils m'ont pris comme un fou un peu, puis à la fin, ils ont dit : « Oui, c'est une bonne idée. » Moi, je dis qu'on ne peut pas parler d'un quartier sans parler de qu'est-ce qui est à l'extérieur du quartier.

2000

Donc mettons que le futur de la cour Turcot n'est pas encore déterminé. Si on met un parc industriel, si on met une zone commerciale ou une zone résidentielle ou une zone verte, chaque zone va avoir un impact sur le monde. Puis je donne l'exemple du quartier de la Ville de Saint-Laurent. Il y a quatre quartiers. Dans le même mois, le mois de juin je ne me souviens pas quelle année, j'ai déjà vu une présentation, l'industriel, la température moyenne, c'était 41 degrés. Le commercial, c'était 37 degrés, si je ne me trompe pas, le résidentiel était 33 degrés, puis la zone verte, c'était 27 degrés.

2005

2010

Donc si on met une zone verte à côté, l'air frais va avoir un impact. La zone tampon va avoir un impact. Ça va être économiquement et socialement beaucoup plus agréable pour les citoyens qui y résident. La seule problématique que je vois dans le quartier, c'est que le quartier peut-être va être tellement étiré qu'il va y avoir...

2015

Puis moi j'ai grandi dans l'est de la Ville de Montréal puis on a un problème dans l'est de la Ville de Montréal, les gens qui ont plus d'argent sont en train de déplacer le monde qui ont moins d'argent, puis j'ai peur pour les quartiers ciblés ce soir.

2020

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Vous avez bien parlé des services en fait que pourrait nous rendre ou rendre à l'environnement ici la présence d'une forêt. Quand on considère qu'il peut donc y avoir cette plantation d'arbres qui pourrait être faite peut-être sur la cour Turcot – prenons cette hypothèse-là que vous-même vous évoquez – pour que cette forêt-là soit capable elle-même de résister aux conditions environnementales qui ne seront pas faciles avec la pollution environnante, quelles seraient les conditions qui seraient à créer au niveau justement du type d'arbres qu'on choisirait pour assurer que cette forêt-là se maintienne?

2025

2030

**M. DONALD HOBUS :**

Bien je pense que ce n'est pas un type d'arbre. Un des problèmes avec l'*emerald ash*, l'agrile du frêne, c'est qu'on a planté seulement un type d'arbre. Ça va prendre plusieurs types d'arbres je pense pour résister à toutes les problématiques qui peuvent arriver.

2035

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Est-ce qu'il y a d'autres caractéristiques qu'on devrait tenir en compte?

2040

**M. DONALD HOBUS :**

Je ne suis pas assez expert pour dire.

2045

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2050 Monsieur Hobus, ça fait le tour de nos questions. Merci de nous avoir fait partager vos réflexions.

**M. DONALD HOBUS :**

2055 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2060 Prenez le temps de faire les flèches sur votre présentation, puis vous nous l'enverrez, vous l'enverrez à Gilles Vézina.

**M. DONALD HOBUS :**

2065 Parfait.

**LA PRÉSIDENTE :**

2070 Merci, Monsieur Hobus. J'inviterais maintenant monsieur Mauricio Garzon pour la Saint-Henri Initiatives Urbaines, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Garzon!

**M. MAURICIO GARZON :**

2075 Bonsoir! Alors moi, je suis coordonnateur d'une petite initiative citoyenne dans le quartier Saint-Henri qui s'appelle SH initiatives urbaines. On réalise certaines activités, notamment on s'implique dans la réalisation du projet ruelles vertes dans le secteur et je suis aussi représentant des résidents du quartier de Saint-Henri au comité de bon voisinage pour le projet Turcot.

2080 Je vais présenter ces quelques commissions par rapport au Plan de développement économique et social. Je n'ai pas eu le temps vraiment de préparer un mémoire puis d'analyser vraiment le document en profondeur mais j'ai quelques commentaires à vous faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2085 Nous vous écoutons.

**M. MAURICIO GARZON :**

2090 D'abord, j'aimerais souligner le travail qui a été fait par l'équipe du PDUÉS, le document est vraiment un bon document, il intègre vraiment les recommandations qui ont été faites à la suite de la première consultation qui a été organisée justement pour l'Office de consultation publique de Montréal.

2095 Alors pour ce qui est des commentaires, d'abord je trouvais qu'en principe, l'embourgeoisement du quartier Saint-Henri, c'est une problématique mais c'est un enjeu vraiment important dans le secteur. C'est sûr que dans le secteur ouest du quartier, ce n'est pas très présent encore mais la proposition que j'ai faite ou le commentaire que j'ai fait, c'est que dans le thème « Qualité de milieu de vie », l'embourgeoisement du secteur, du quartier, ça devrait être considéré comme un des principaux enjeux dans le quartier. Pourquoi? Parce que j'ai une crainte qu'avec le Plan de développement économique et social du secteur, ce qu'on va faire, c'est qu'on va préparer le terrain pour faciliter l'embourgeoisement dans le moyen et dans le long terme dans le secteur.

2100  
2105 Le deuxième commentaire que j'ai, c'est concernant les axes d'intervention. Si on voit les différents axes d'intervention qui découlent des orientations, on voit que le développement social est inclus dans l'axe du développement économique. Alors c'est un axe qui comprend le volet

2110 économique et le volet social. Mais ce que moi je comprends, c'est qu'on fonctionne toujours avec la logique en fonction du développement... En créant du développement économique, en créant de la croissance économique, on fait du développement social, puis ce n'est pas toujours le cas. Alors je pense que le volet « développement social », ça devrait être vraiment considéré à part, puis ça devrait faire partie d'un axe d'intervention supplémentaire à inclure dans le plan d'action.

2115 L'arrimage avec les politiques. Ça a déjà été mentionné lors de la séance d'information. Il y a un arrimage qui s'est fait avec le plan d'action de l'arrondissement de la Ville de Montréal mais une politique de développement social, c'est justement en lien avec mon commentaire précédent, qui a été publiée il y a quelques jours ou quelques semaines, alors je pense que ça serait intéressant d'inclure vraiment les éléments de cette première politique sur le développement social de la Ville de Montréal dans le plan d'action pour le développement économique et social du secteur.

2120 Comme commentaire supplémentaire également, il y a un plan local de développement durable pour lequel l'arrondissement a fait une consultation aussi, a organisé une séance de consultation il y a quelques semaines, puis je pense que c'est important aussi d'arrimer le plan de développement économique et social au nouveau plan de développement durable de l'arrondissement.

2130 Concernant le développement social, des éléments qui pouvaient être pris en compte dans le plan d'action, c'est l'établissement de partenariats, que ce soit avec les chantiers d'économie sociale, la Maison de l'innovation sociale, vraiment pour mettre en place un développement vraiment, un volet économie sociale vraiment dans le secteur. Et ça peut être aussi la mise en place d'un mécanisme pour soutenir la création des entreprises sociales dans le secteur, c'est en lien aussi avec le fait que l'embourgeoisement, c'est un enjeu de société pour le quartier, notamment pour Saint-Henri.

2135

2140 Autre action aussi qu'on pourrait considérer, c'est vraiment d'attirer les immigrants dans le secteur, dans Saint-Henri. La proportion d'immigrants, c'est environ 18 %, tandis que dans la Ville de Montréal, par exemple, c'est à peu près 30 %, même dans l'arrondissement, je pense qu'on parle de 23 %. Alors je pense que ça, c'est une mesure intéressante concernant le développement social parce que plus il y a de communautés ethniques aussi, plus aussi il y a de la possibilité que des commerces ethniques s'implantent aussi dans le secteur.

2145 Les commerces ethniques aussi, normalement, comme les immigrants ont une moyenne de revenu plus basse aussi que d'autres types de citoyens, alors ça fait en sorte que ces types de commerces sont très accessibles, sont très abordables pour l'ensemble de la communauté. Et le secteur ouest de Saint-Henri, c'est un secteur qui est très défavorisé.

2150 Mon cinquième commentaire, c'est concernant les indicateurs et les cibles. Il n'y a pas de cibles, d'indicateurs dans le plan d'action. Je comprends que c'est une version préliminaire du plan mais je pense que ça serait important que dans la version finale, des cibles et des indicateurs soient inclus. Moi, je donne comme exemple ici les objectifs du développement durable qui concernent vraiment des enjeux pour l'ensemble de la planète et qui sont vraiment des enjeux très complexes, puis ils ont quand même réussi à identifier des cibles, à déterminer des cibles, puis identifier aussi des...à développer des indicateurs. Ça va faciliter également – je  
2155 vais revenir dans mon prochain point – sur le suivi et la reddition de compte concernant le plan d'action.

2160 J'ai donc certains exemples ici pourquoi c'est important d'avoir des indicateurs et des cibles. Il y a une action, l'action 8, qui concerne les ruelles vertes mais on donne comme exemple trois ou quatre ruelles vertes dans le secteur, mais on ne fixe pas un indicateur ou une cible pour, par exemple, dire qu'on vise vraiment à créer cinq ou six ruelles vertes dans le secteur par année. Mais on pourrait dire la même chose concernant les saillies de trottoir et les superficies sur les parcs.

2165 Pour ce qui est le suivi de la reddition de compte, il y a déjà un comité qui est prévu mais je pense que c'est important également d'assurer, justement en fonction des indicateurs qui seront développés, d'assurer un suivi puis que la reddition de compte ça se fasse de façon publique ou que ça soit publié vraiment des rapports trimestriels ou semestriels vraiment pour que ça soit – même annuels – que ça soit disponible vraiment sur le site web qui est prévu  
2170 justement pour donner l'information au public, pour que les gens puissent vraiment suivre l'évolution du plan.

2175 Mon septième commentaire concerne le territoire d'intervention. Il y a certains secteurs qui n'ont pas été inclus dans la consultation. Il y a des secteurs, des résidents qui sont très touchés par les travaux de Turcot, que ça soit pour les résidents de la rue Richelieu dans Saint-Henri ,du côté nord ils sont vraiment touchés, très impactés par les travaux Turcot mais il n'y a pas de mesures qui sont prévues à cet endroit-là. Il y a l'installation d'une barrière antibruit mais il y a un espace aussi qui pourrait être verdi et cet espace-là n'est pas vraiment comme prévu, aucune intervention pour limiter les nuisances pour les résidents de la rue Richelieu.

2180 Il y a aussi un espace qui est disponible pour verdissement sur l'ancienne rue Selby, c'est un bâtiment qui a été démoli aussi à l'ouest de la rue Greene mais c'est un terrain aussi qui appartient à la Ville de Westmount. C'est certains territoires qu'il va falloir développer en partenariat avec le ministère des Transports et la Ville de Westmount.

2185 Il y a aussi – ça a déjà été mentionné ici par le Sierra Club et également par CRE-Montréal – c'est la possibilité d'inclure la cour Turcot. La cour Turcot, c'est un terrain qui n'est pas inclus dans le secteur vraiment du Plan de développement économique et social, puis en plus, il y a un enjeu qui est constitué par le fait qu'il y a l'autoroute 20 qui va être déplacée vers le nord, puis il y a les voies asphaltées qui vont rester sur place. Puis le ministère ne prévoit pas de  
2190 démanteler ces voies-là, ce qui va faire en sorte qu'ils vont se trouver avec le double de la superficie asphaltée qu'actuellement.

2195 Alors il y a des enjeux aussi liés à la biodiversité, par exemple, avec la falaise Saint-Jacques. Alors c'est toutes des choses que, je pense, qu'on pourrait vraiment trouver une façon de les intégrer au PDUÉS, que ce soit par exemple en créant des secteurs en excès...

**LA PRÉSIDENTE :**

2200 Des flèches.

**M. MAURICIO GARZON :**

2205 Oui. Mais que ce soit en créant, je ne sais pas, des secteurs en excès pour lesquels on pourrait inclure aussi ou prévoir des mesures, comme pour les terrains ici qui sont inclus déjà dans le secteur qui fait l'objet de la consultation.

2210 Il y a un terrain qui n'a pas été mentionné dans le PDUÉS, c'est les terrains de l'ancien bâtiment 796 rue Saint-Rémi. Je pense qu'il y a des analyses qui sont faites par la Direction de la santé publique afin de savoir si, sur ces terrains-là, il serait possible de faire certains types d'aménagement ou certains types de zonage, comme les zoner résidentiel, par exemple. Mais c'est un espace qui pourrait être aménagé pour être verdi et qui va être disponible après la réalisation des travaux, après la fin des travaux de Turcot en 2020. Alors je pense que c'est important de considérer ces terrains. Il y a un autre terrain aussi à l'ouest du site de la rue Carignan en face de l'École James Lyng.

2220 Concernant l'agriculture urbaine, c'est l'action 20 du PDUÉS. Ici, je reviens encore une fois avec le commentaire, il faut vraiment inclure des indicateurs, puis des cibles aussi en matière d'agriculture urbaine et inclure certains aménagements qui sont déjà prévus par le ministère des Transports. Comme ça, on va pouvoir avoir comme une vision plus complète aussi des

développements qui se font dans le territoire. Il y a l'aménagement de l'Allée des Tanneries. On pourrait quantifier aussi la superficie qu'on prévoit aussi destiner à l'agriculture urbaine, notamment en lien avec les terrains qui ont été identifiés dans le PDUÉS. Il y a deux terrains qui, si je ne me trompe pas, sont situés sur la rue Saint-Ambroise.

2225

**LA PRÉSIDENTE :**

Une ou deux minutes?

2230

**M. MAURICIO GARZON :**

O.K. Il y a les serres aussi sur les toits. On a mentionné qu'il n'y a pas beaucoup de terrains disponibles pour l'agriculture urbaine par exemple. Il y a les terrains publics, le 4000, rue Saint-Patrick ou il y a l'autre bâtiment aussi, 3552, rue Saint-Patrick. C'est des bâtiments qui pourraient accueillir des serres sur les toits. Ici, je montre dans la photo comment il y a un potager sur le toit de l'édifice de Santropol Roulant, c'est une entreprise d'économie sociale dans le Plateau Mont-Royal. Alors c'est la possibilité soit d'installer des serres qui vont nous permettre de faire de l'agriculture urbaine quatre saisons ou d'aménager des jardins, des potagers sur les toits aussi.

2235

2240

Les liens cyclables. Il y a certains liens que je mentionne comme le fait d'intégrer aussi dans les cartes l'aménagement qui va être fait sur l'Allée des Tanneries qui comprend une piste cyclable aussi. Comment ces pistes aussi pourraient faire le lien aussi avec le 780, Saint-Rémi. Et continuer de prévoir aussi une piste cyclable sur Saint-Ambroise pour faire le lien entre le Centre Gadbois et le marché Atwater et aussi le lien est-ouest sur les artères du quartier sur Saint-Jacques ou sur Saint-Antoine pour continuer la piste cyclable qui est déjà sur Pullman.

2245

Pour le lien fédérateur, j'ai inclus une ligne ici parce que ça ne comprend pas un lien vers le centre-ville. Alors il y a le lien fédérateur qui descend sur Saint-Rémi, sur de Courcelle, mais il y a déjà...

2250

La piste cyclable descend de l'hôpital de McGill sur Saint-Jacques et ça pourrait continuer sur la rue Saint-Jacques jusqu'au centre-ville sans problème, il y a de la place.

2255

La dalle-parc ici - je passe rapidement - c'est vraiment une infrastructure qui est importante pour les transports actifs. Ça a déjà été mentionné ici par plusieurs personnes. Je pense que c'est important aussi de le prendre en compte.

2260

Il y a le développement commercial organique. Dans le plan d'action, c'est prévu de favoriser un développement commercial, la vitalité commerciale sur les artères Monk ou Notre-Dame. Un développement commercial organique, ça va favoriser aussi les commerces qui sont vraiment dans les autres rues qui ne sont pas des artères principales et commerciales.

2265

Alors on voit dans l'image dans les années 50, il y avait une pharmacie au coin de Saint-Antoine et du Collège. Là, maintenant, c'est devenu un appartement, mais il y a encore certains espaces commerciaux qui sont disponibles sur les artères. On trouvait plein de choses dans les autres rues que ce n'était pas seulement sur Notre-Dame qu'il y avait des commerces.

2270

Alors je pense que c'est important, ça donne de la vie aussi au quartier parce que les gens vont se promener pas seulement sur la rue Notre-Dame, ça ne devient pas une destination, ça devient vraiment une découverte d'un quartier.

2275

Finalement, je finis avec la proposition d'inclure de l'art mural dans le viaduc existant, que ça soit par exemple sous le viaduc Saint-Rémi, puis améliorer l'éclairage aussi. Parce que l'éclairage, ça fait en sorte que le passage sous le viaduc n'est pas agréable.

2280

Il y a un autre élément aussi, c'est les ponts d'étagement qui sont prévus dans Turcot et qu'ils sont en train de construire. Il y a déjà des problématiques de graffitis. Alors il y a des mesures qui pourraient être incluses aussi dans le PDUÉS pour faire en sorte que, que ce soit les murs de soutènement ou les murs au-dessus des ponts d'étagement, qu'ils ne soient pas remplis par des graffitis. Alors une des possibilités, ça serait d'intégrer l'art mural ou de planter des plantes grimpantes. C'est tout, c'est les commentaires que j'avais.

**LA PRÉSIDENTE :**

2285

On vous remercie, Monsieur Garzon. J'aimerais revenir sur la question de l'immigration. Vous avez brièvement mentionné en disant que Saint-Henri avait un faible taux d'immigrants. Est-ce que votre proposition allait plus dans le sens de favoriser l'immigration vers Saint-Henri ou vers tout l'arrondissement du Sud-Ouest?

2290

**M. MAURICIO GARZON :**

En particulier, c'est surtout problématique – bien, problématique – le taux est très faible dans Saint-Henri.

2295

**LA PRÉSIDENTE :**

Dans Saint-Henri.

2300

**M. MAURICIO GARZON :**

Et dans une partie de Côte-Saint-Paul.

**LA PRÉSIDENTE :**

2305

Et comment vous verriez ça dans le document du PDUÉS, qu'est-ce que vous suggèreriez comme action, par exemple, sachant que l'immigration est d'abord et avant tout fédérale avec des accords provinciaux?

2310

**M. MAURICIO GARZON :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2315

Bon, à l'échelle d'un arrondissement et d'un document de planification comme celui qu'on a, quelles seraient selon vous des actions ou des choses qui pourraient être envisagées?

**M. MAURICIO GARZON :**

2320

Oui, ça peut être d'attirer certains commerces ethniques en créant certains programmes qui pourraient favoriser les liens par exemple ou des subventions pour l'implantation des...

**LA PRÉSIDENTE :**

2325

Ou des en lieu de taxes ou enfin différentes...

**M. MAURICIO GARZON :**

2330

Oui. L'implantation des commerces pour attirer les immigrants qui habitent déjà à Montréal mais ailleurs, ça pourrait peut-être être certaines mesures pour le logement social, par exemple, je pense.

**LA PRÉSIDENTE :**

2335

En fait, d'explorer, si je vous comprends bien, toutes les mesures dont l'arrondissement dispose?

**M. MAURICIO GARZON :**

2340

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2345            Au niveau fiscal, au niveau...

**M. MAURICIO GARZON :**

2350            Comment avoir plus de diversité dans le quartier, ça c'est bénéfique aussi, pour contrer l'embourgeoisement puis pour favoriser vraiment de créer des liens aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

2355            La mixité sociale au fond.

**M. MAURICIO GARZON :**

Et favoriser la mixité sociale.

2360            **LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous remercions. Ça fait le tour de votre présentation. Je vous inviterais à nous laisser ou à transmettre à Gilles Vézina votre présentation telle quelle, ou avec des flèches, si vous désirez en rajouter.

2365

**M. MAURICIO GARZON :**

D'accord, merci.

2370            **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Garzon. J'inviterais maintenant monsieur Ricardo Moretti, s'il vous plaît. Monsieur Moretti, bonsoir!

**M. RICARDO MORETTI :**

2375

Bonsoir! Bonsoir! Pendant qu'elle va faire ça, je vous remercie pour l'opportunité de me donner de contribuer à cette audition.

**LA PRÉSIDENTE :**

2380

Avec plaisir, nous vous écoutons.

**M. RICARDO MORETTI :**

2385

J'habite à Montréal depuis 1983 où je déménage à Saint-Henri pour faire mes études, pour poursuivre mes études, je trouve mon épouse et on se marie et on déménage après à LaSalle. Depuis le temps, je travaille dans l'immobilier commercial et je suis très actif dans le secteur. Entre autres, je travaille avec la firme McAuslan et l'équipe 1700 Saint-Ambroise.

**LA PRÉSIDENTE :**

2390

Vous parlez de la brasserie, c'est ça?

**M. RICARDO MORETTI :**

2395

La brasserie mais j'ai d'autres clients, j'ai encore des amis dans le secteur. Quand j'ai passé à travers les rapports, j'ai pu comprendre, c'est le bras droit de la Ville de Montréal qui donne le mandat au bras gauche, l'Office de consultation publique, puis il y a un rapport qui va de gauche à droite. Est-ce qu'il y a une critique si les conseils qui ont été donnés par l'Office de consultation publique mais qui ne sont pas suivis à l'arrondissement après? Ou vous faites juste...

2400

**LA PRÉSIDENTE :**

2405 Je vais peut-être faire la précision suivante. La commission, d'abord, l'Office est mandaté  
par le comité exécutif ou le conseil municipal, selon, mais par les autorités, et l'Office est un  
organisme parfaitement indépendant, je vais le dire comme je le pense, qui fait à sa tête parce  
que c'est à elle les oreilles. La commission est créée, selon – bon, on est un ensemble de  
2410 commissaires – la commission est créée pour analyser, dans ce cas-ci, le projet de PDUÉS. On  
a toute la latitude pour recommander...

**M. RICARDO MORETTI :**

2415 Ma question est plus si les recommandations ne sont pas suivies, c'est un peu ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

J'y arrivais.

2420 **M. RICARDO MORETTI :**

On va revenir après la séance des questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

2425 Oui, j'y arrivais. C'est que l'Office est un organisme consultatif. Donc la commission  
remet son rapport à l'Office, et c'est l'Office qui transmet son rapport aux autorités politiques et  
ce sont les autorités politiques qui décident, de concert avec l'arrondissement, d'analyser  
l'ensemble des recommandations et de faire après ça le suivi requis. Donc nous, notre mandat  
2430 s'arrête juste avant, c'est-à-dire au dépôt du rapport.

**M. RICARDO MORETTI :**

2435 Je vais continuer. Quand je lis les rapports, c'est ça je me demandais, c'était quoi le but?  
Est-ce que c'était déjà un fait accompli ou les consultations sont...

**LA PRÉSIDENTE :**

2440 Non. Les commissions ne sont pas décoratives, si c'est ça le sens de votre question. La  
réponse est claire.

**M. RICARDO MORETTI :**

2445 Quand j'ai passé à travers les rapports, il y a plusieurs enjeux, des éléments que les  
gens avaient soumis comme on entend ce soir, en environnement, la sécurité, le transport. Je  
veux dire c'était comme plusieurs grands axes, la qualité de vie, c'était important, désenclaver,  
avoir les services, promouvoir la zone mixte, l'accessibilité au logement abordable. Il y en avait  
plusieurs. Est-ce qu'on va pouvoir atteindre tous ces objectifs-là vu qu'on vise quand même  
assez large.

2450 Je regardais, moi, de voir s'il n'y aurait pas peut-être un meilleur focus aussi à ce niveau-  
là plus. Le territoire qu'on parlait ce soir, il y a des gens qui s'en allaient jusqu'à Lachine, on va à  
LaSalle. À un moment donné, il n'y a plus de focus. On enlève le focus sur le problème qu'on a  
commencé à considérer. Il n'y avait pas de résolution.

2455 Mais quand même j'ai trouvé ça intéressant, puis j'étais d'accord avec la plupart des  
choses qui ont été dites dans les rapports et je trouvais que c'était quand même une très bonne  
job à date. Je trouvais que c'était éducatif, puis disons... Mais que j'ai retrouvé qu'il manquait  
dans le rapport, c'est qu'il manquait des exemples que j'ai vus ce soir, les murs verticaux et  
2460 monsieur Marcoux tantôt avec ses... Il manque...

Parce qu'on peut donner au peuple, il faut donner des exemples qu'est-ce qu'ils font dans d'autres pays. Je ne vois pas parce qu'on doit réinventer la roue.

2465            Aussi, qu'est-ce qu'il manquait, je pense, dans ça, on le mentionne dans le rapport qu'il y a eu d'autres rapports antérieurs, puis je vois que les rapports antérieurs disent on doit faire une chose, puis les rapports aujourd'hui disent on fait une autre chose complètement différente. C'est comme un pendulum qui va de gauche à droite, dépendant qui est élu.

2470            **LA PRÉSIDENTE :**

                 C'est-à-dire que cette commission-ci fait suite à une commission d'amont qu'on appelle, qui a eu lieu il y a deux ans et qui a permis de développer les grands principes et les grandes lignes du PDUÉS, du document de planification que cette commission-ci regarde. Donc c'est  
2475 encore une version préliminaire.

**M. RICARDO MORETTI :**

                 Préliminaire, o.k. J'avais remarqué aussi, il y avait quand même des actions concrètes,  
2480 comme on parlait plusieurs intersections à sécuriser, à réaménager, Saint-Rémi, Saint-Ambroise. Mais il y en avait d'autres, mais je souligne ceux-là parce que je veux faire des points là-dessus, mais je trouvais que c'était quand même bien. Puis il y en a d'autres qui étaient un peu ambiguës quand on parle de la zone d'emploi Cabot, bien il n'y a pas grand-chose qui est vraiment spécifique qu'on doit faire plus que d'autre chose.

2485            Les limites du quartier, quand je passais à travers le rapport, on parlait de focus tantôt, c'est le ministère des Transports qui commence, on voit que ça rayonne autour des routes, les axes routiers. Là, on commence à s'élargir, puis ça s'élargit, puis ça finit quoi? C'est quoi l'objectif? Si on va trop loin, on s'éloigne de l'objectif qu'on veut atteindre.

2490

2495 Puis à un moment donné aussi, je regardais, si on regarde sur le Montréal-Ouest qui est en orange, en bas il y a un petit carré qui sort, si on regarde Montréal-Ouest – pas Montréal-Ouest, excusez-moi – le Saint-Henri Ouest de 2008 n'était pas aussi grand. Ça fait qu'on présume qu'on a élargi le Saint-Henri Ouest pour se permettre peut-être de changer le zonage d'un immeuble ou deux ou de faire des changements qui n'ont pas rapport. Je ne comprends pas pourquoi que le territoire change. La province de Québec, elle est comme elle est.

**LA PRÉSIDENTE :**

2500 Ça, comme l'arrondissement, si vous étiez là au tout début, l'arrondissement aura un droit de rectification, si jamais il y a une précision qu'on peut donner à cet égard-là, ça sera fait à la fin.

**M. RICARDO MORETTI :**

2505 Oui. Je vais revenir là-dessus tantôt, c'est un point que je soulevais. Un des rapports – je vais être plus spécifique dans mon discours – il y avait Canada Malting que je considère comme un danger public. La photo que vous voyez ici, c'est un jeune qui est en train de marcher en haut des silos, il n'y a pas de plate-forme, il y a juste un morceau de métal rouillé. C'est un site web –  
2510 d'ailleurs, je mets le lien – on peut voir plusieurs photos de plusieurs jeunes qui ont pris comme une aventure étant là. C'est un danger public. Il y a même eu...

2515 L'arrondissement a forcé monsieur Quon, le propriétaire, de mettre un toit pour éviter que les briques tombent sur la tête des gens. On va attendre quoi? Que quelqu'un meure avant qu'on fasse de quoi avec? C'est un peu... Monsieur Quon est très vigilant, vigilant à arrêter les jeunes d'accéder au site. Mais je vais là dans le secteur souvent et souvent je vois des jeunes sur le toit au-dessus des silos. Presque à tous les jours, à toutes les semaines que je suis dans le quartier, c'est quasiment garanti qu'il va y avoir quelqu'un là. C'est dangereux, puis je pense que ça devrait être changé.

2520

2525 Il y avait eu quand même un énoncé de faire du résidentiel peut-être, une mixité sociale qu'on parlait, pour faire des condos, des logements abordables. C'est une intersection qui a été nommée dans le rapport comme dangereuse. On ne veut pas faire... on veut éviter le trouble sonore, on veut éviter... sécuriser les gens, on veut encourager l'industrie, puis ici y a une industrie qui est McAuslan, qui a investi beaucoup d'argent, puis qui promeut l'écotouristique – d'ailleurs, c'est un des points qui a été soulevé dans le rapport – là, on dit non on va créer des résidences à côté de vous. C'est comme ça nuit à la croissance de cette entreprise-là ou à d'autres entreprises qui vont voir ça comme il ne faut pas investir dans le quartier parce que sinon on va changer le zonage du jour au lendemain pour faire d'autre chose.

2530 Ce n'est pas une bonne place pour mettre... On s'est dit le peuple arrive à côté de l'industrie, à côté du bruit, c'est ce qu'on essaie d'éviter, puis on le recommande. Je trouvais ça un peu bizarre. Ça fait que j'ai dit oui au commerce, à l'emploi public récréotouriste.

2535 Ça, c'est un bel immeuble qui peut être retapé pour faire des bureaux. Et il y a plusieurs exemples, puis c'est ça je trouvais qui manquait dans les rapports. Je vais rien que faire le point, parce qu'il y avait le Canada Malting Org qui est un organisme local, il va faire du logement social. Je suis d'accord avec tous les autres points mais sauf les logements sociaux, je trouvais que ce n'était pas un bon point. Un centre culturel, la mairie peut-être, il y avait d'autres idées. 2540 Comme ici, ils ont fait un hôtel avec des silos au Danemark, ils ont fait des bureaux avec des silos, de l'aquaculture. Au Manitoba, ils sont renommés pour l'élevage de *Artic Char*. Il peut faire froid tant que tu veux puis les poissons aiment ça. Une escalade, ça c'est en Suède ou en Finlande.

2545 Ça fait qu'il y a plein de choses que tu peux faire avec des silos. Pourquoi qu'on ne peut pas faire un centre sportif ou je ne sais pas, un centre culturel? Il y a plein de choses. Mais c'est ça je trouvais qui manquait, quand vous faisiez la consultation, qui manquait pour présenter aux gens. « Voici ce qui a été fait ailleurs. » T'sais, on nous demande aujourd'hui de réinventer la roue un peu.

2550

**LA PRÉSIDENTE :**

En fait, d'ajouter des exemples visuels quand on parle de végétation verticale ou de réhabilitation, de donner des exemples de ce qui se fait ailleurs. C'est ça?

2555

**M. RICARDO MORETTI :**

Oui. Je dis à la prochaine consultation, il n'y avait pas quelqu'un... Ça ne prend pas des grosses recherches sur Google aujourd'hui pour faire quelques exemples. Puis quand tu fais la consultation : voici ce qui a été inventé ailleurs ou ce qui est fait ailleurs. Ça peut donner des idées de qu'est-ce que tu peux faire ici.

2560

Parce que moi, je pensais les silos étaient très laids, en passant, mais il y a un intérêt patrimoine dans l'arrondissement. Ce n'est pas à moi de juger s'ils veulent ou ne veulent pas mais là, quand j'ai vu qu'est-ce que d'autres sociétés ont fait, je trouvais ça moins stupide, si tu veux. Ah! On peut faire de quoi avec ces silos-là en fin de compte.

2565

Le 4700, Saint-Ambroise, c'est un immeuble industriel, qui est zoné résidentiel, qui est sur le bord d'un parc et on parlait de garder la zone d'emploi, c'est-à-dire de changer peut-être la vocation de résidentiel à emploi. On est sur le bord d'un parc. Là où est-ce qu'on était sur le bord d'une entreprise, on veut mettre des logements abordables, des personnes pour vivre, puis là où est-ce qu'il y a un parc, on veut mettre une industrie! Ça manque de logique un peu. Où est-ce qu'il y a un parc, c'est là où est-ce qu'on veut mettre des familles, on veut mettre des gens pour vivre.

2570

2575

D'ailleurs, on parle de ce site-là. Ce qui avait été discuté - on le voit ici en gros, de mettre une piste cyclable sur le bord ouest de l'immeuble. Le bord est, c'est le triangle en bleu qu'on voit là, ça appartient à la Ville. Donc il y a un échange potentiel à faire pour mettre le terrain plus carré et de permettre à la Ville d'avoir une passerelle verte pour avoir accès aux pistes cyclables.

2580

Donc c'est oui au résidentiel, à plus de verdure, plus d'accès, mixité sociale. Ça fait que ça répondait aux critères du rapport. Mais comme je disais quelques commentaires, quelques recommandations dans le rapport final préliminaire, je n'étais pas d'accord.

2585 C'est ça un exemple. À New York, le *Green Home*, si vous allez sur leur site – j'ai mis le lien en bas – c'est un organisme qui promeut la verdure sur les toitures, les LEED. En tout cas, ici, c'est un toit hydroponique pour nourrir la société. Tu vas en voir peut-être une cinquantaine d'exemples. Ça aussi j'avais trouvé que, t'sais, qu'est-ce qu'on va faire comme on a besoin de plus de verdure, on peut le faire sur le toit. On parle des toits là. Tantôt, on parlait juste d'acquérir des terrains, acquérir des terrains, en faire des parcs, puis des parcs. La Ville a des moyens jusqu'à une certaine limite. Mais ça c'est un moyen d'avoir un promoteur de faire de quoi. Tu lui donnes la densité, puis il peut faire de quoi sur le toit en échange.

2590 On parlait de zone d'emploi que... Je regardais ici, le jaune c'est le résidentiel puis tout ce qui n'est pas jaune, ce n'est pas du résidentiel. On veut garder un autre immeuble comme zone d'emploi, comme si ça va garder l'emploi dans le secteur. Ce n'est pas le cas. Dans le temps, quand ça a été créé, c'était des industriels. On prend une personne par 1 000 pieds carrés à 14 000 pieds carrés dans l'industriel, puis on parle d'une personne à 180 à 220 pieds carrés pour le bureau, ce qui est aujourd'hui, on n'a pas besoin autant d'espace, mais on a besoin de plus de monde. Ça fait qu'il faut densifier la population pour la zone d'emploi.

2600 L'offre et la demande, parce qu'il y a eu beaucoup de discussion d'embourgeoisement. Même dans vos rapports, vous dites négativement la densification, la gentrification, comme si c'est des mots méchants. Quand ils ont commencé les petits immeubles qu'il y avait là dans les tanneries, c'était un étage. Là, aujourd'hui, on est rendu à quatre étages. On ose quoi? Il y a des gens qui demeurent là, puis il y a d'autres gens qui vont emménager, puis il va y avoir d'autres gens qui vont emménager après eux.

2610 C'est l'évolution, je ne pense pas que c'est une gentrification plus que d'autre chose. C'est un changement qui représente la réalité de la société d'aujourd'hui, qu'on n'est plus industriel, on s'en va plus vers le savoir-faire.

2615 Le problème, ces gens-là vivaient en quelque part. Mais là, aujourd'hui qu'ils disent qu'ils ont de la misère, c'est plus le système. Il y a une loi en place mais qui n'a pas l'air à fonctionner trop, trop pour eux autres.

2620 Moi, je suis pro condos parce que si on en crée plus de condos, il y a des logements abordables, des logements sociaux qui sont attachés avec ces condos-là, donc ça crée plus de logements pour eux autres. Ça fait que je suis pour la densité parce que c'est une question d'offre et demande. Si tu en offres plus...

**LA PRÉSIDENTE :**

2625 Je vous demanderais de vous en tenir à votre opinion parce que c'est notre rôle à la commission d'analyser les mémoires qui seront soumis. Ça fait que j'aimerais ça que vous vous en teniez à votre opinion à vous.

**M. RICARDO MORETTI :**

2630 D'accord, merci. Augmenter l'offre de verdure. On parle de certains endroits, par exemple, l'immeuble Saint-Ambroise, il y a un coefficient d'occupation au sol de 65 %. Mais si on le réduisait à 50 %, tout de suite on aurait plus de verdure à chaque lot, mais il faut compenser, il faut donner plus de hauteur à ce moment-là. Là, il y a un quatre à six étages, si on donnait un douze étages, c'est facile de réduire de 50 % puis mettre un toit vert. Ça donne plus de densité,  
2635 ça veut dire plus de logement abordable.

2640 Une des affaires que je pensais qu'il était possible à faire dans l'arrondissement, c'est de réduire le coefficient au sol, ça va augmenter la verdure sans que ça coûte rien à l'arrondissement et en remontant la hauteur, ça va augmenter l'offre qui va diminuer les prix des loyers.

2645 Ça, Saint-Henri, c'est deux exemples, un petit immeuble dans le secteur proche de Saint-Ambroise, puis l'autre, c'est dans le secteur un immeuble multi-logements. Il y a plein de verdure. Un petit immeuble qui occupe beaucoup de place pour une personne. Il faut commencer à être plus vertical qu'horizontal. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2650 Merci, Monsieur Moretti. Des questions?

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Votre focus à vous irait sur quoi?

2655 **M. RICARDO MORETTI :**

2660 Je suis un peu partout, je veux dire, dans le sens que le premier, c'est à la consultation publique, je trouvais qu'il manquait des exemples. Le premier préliminaire, vous avez fait des ateliers, c'était intéressant, mais pourquoi pas leur montrer qu'est-ce qui a été fait ailleurs? On veut faire un axe routier, on veut développer ça. Qu'est-ce qui a été fait ailleurs? Je pense ça avait commencé avec ça puis on aurait... Je pense aujourd'hui si on avait commencé avec des exemples, comme les murs de verdure, tout ça, on serait plus évolué aujourd'hui, dans la discussion qu'on a aujourd'hui. Je pense que c'est ça qui manquait. Ça, c'est une des premières choses.

2665

2670 La deuxième chose, on recommande de quoi. C'est pour ça que j'ai demandé si c'est le bras droit ou le bras gauche. On recommande des choses pour ne pas nuire à la sécurité de pouvoir circuler, puis là, on va mettre des gens à vivre à côté d'une intersection dangereuse, à côté d'une industrie. T'sais, on veut avoir l'économie mais on ne veut pas qu'il fasse de la croissance potentielle. On va mettre une industrie à côté d'un parc, je trouvais qu'il y avait quelques... des éléments qui étaient contraires à ce que vous avez recommandé dans votre rapport. C'est un peu ça que aujourd'hui je voulais souligner.

2675 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Bonsoir!

**M. RICARDO MORETTI :**

2680 Bonsoir!

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

2685 Je comprends donc vous travaillez dans l'immeuble commercial essentiellement...

**M. RICARDO MORETTI :**

Oui.

2690 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

... puis vous connaissez bien le secteur.

**M. RICARDO MORETTI :**

2695 Exact.

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

2700           Quelle est l'attractivité de ce secteur, du secteur du PDUÉS en fait, pour la location d'espaces commerciaux et je me permets d'aller industriels, selon ce que vous pensez. Puis quelles sont les perspectives d'avenir pour l'implantation de soit de bureaux ou d'industries, en tout cas dans votre tête d'agent d'immeubles, comment ça se profile pour les cinq ou dix années à venir?

2705           **M. RICARDO MORETTI :**

                  L'industriel, parce que c'est un secteur qui est très peuplé, il faut distinguer en industriel lourd, puis l'industriel léger. C'est sûr que l'industriel léger, ça peut être bien, mais ça ne représente pas beaucoup d'emplois. Comme j'ai mentionné tantôt, sur un 1 000 pieds carrés, il peut y avoir un employé, tandis qu'un bureau, il va avoir 180 pieds carrés. C'est un peu la différence. Il y a l'industrie artisanale où c'est plus dense, qui est mieux, mais la grosse industrie dans le secteur, d'après moi, c'est une question de temps avant que ça disparaisse au complet.

2710           On va parler de convertir, comme on a vu dans les Récollets, la Cité Multimédia. L'immeuble tantôt, c'était le 700 Wellington que j'ai fait une transaction d'ailleurs pour SAP, c'est la troisième plus grande firme de logiciels au monde d'affaires, j'ai fait 90 000 pieds carrés de bureaux là, en location pour eux autres. Ça fait que les grandes firmes mondiales viennent s'installer à Montréal parce que les gens, ils le savent, ils sont bien éduqués, ils parlent plusieurs langues, ça fait qu'ils viennent ici. Montréal crée plus de pieds carrés. Ça fait qu'à un moment donné, l'industrie, il faut que ce soit dans un endroit propice pour l'industrie. Il va y avoir certaines industries quand même.

2720           **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

2725           Mais le secteur qu'on regarde en particulier et non pas Montréal en général, est-ce que c'est un secteur attractif? Est-ce qu'il y a de la demande pour de l'espace dans le secteur?

**M. RICARDO MORETTI :**

2730 La demande est forte. La demande est forte pour l'entreposage parce que c'est à  
proximité du centre-ville, qui crée pas d'emploi du tout mais ça occupe des espaces. Elle est  
forte avec certaines petites entreprises comme les entrepreneurs en construction, les plombiers.  
On parlait des immeubles tantôt de monsieur Marcoux, il en avait deux immeubles.  
2735 Primordialement, c'est ça qu'il y a dans ces immeubles-là ou c'est des gyms. Ça fait qu'il n'y a  
pas vraiment d'industrie même dans les immeubles industriels.

Il y a possibilité qu'il va y avoir des industries comme la McAuslan qui va s'installer. Il y  
en a d'autres qui s'installent dans le secteur, que je connais, ils font des bagues en titanium, c'est  
des petites entreprises, des entrepreneuriats, ça va exister dans le secteur, coexister plutôt, avec  
2740 usage avec bureaux, des entrepreneurs en TI ou autres.

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous voyez que dans un horizon X, que des entreprises de type multimédia,  
2745 high-tech ou autres puissent être intéressées par le secteur qui nous concerne du PDUÉS?

**M. RICARDO MORETTI :**

2750 100 milles à l'heure, oui. 100 milles à l'heure.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, vraiment? Vous le voyez?

2755 **M. RICARDO MORETTI :**

Oui, oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2760

Vous le sentez comme...

**M. RICARDO MORETTI :**

2765

Oui. Ça peut être une autre Cité Multimédia de Montréal. En tout cas, les gens ici sont à proximité des universités, à proximité du transport en commun, à une population assez dense ici pour avoir accès, les accès routiers sont bons. Écoutez, c'est vraiment les aspects gagnants pour...

2770

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Le canal est attractif aussi, j'imagine?

**M. RICARDO MORETTI :**

2775

Pardon?

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

2780

Le canal de Lachine est attractif aussi par sa nature de piste cyclable, transport, espace vert agréable, etc.

**M. RICARDO MORETTI :**

2785

Oui, oui. Ça attire des gens de certains *lifestyles* qui aiment... Le multimédia, on avait mis des *racks* de bicycle parce que la plupart des gens venaient en transport en commun ou en bicycle plutôt qu'en voiture.

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

2790

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2795

Monsieur Moretti, merci pour votre expertise en immobilier commercial. Ça va être tout, je vous remercie. Notre dernier interlocuteur ce soir, s'il vous plaît, monsieur Lloyd Daniels. Monsieur Daniels, bonsoir!

**M. LLOYD DANIELS :**

2800

Good evening!

**LA PRÉSIDENTE :**

2805

Nous vous écoutons.

**M. LLOYD DANIELS :**

2810

I don't have the Powerpoint presentation. It's short, it's based on spot zoning. I do have some visuals I'll show you afterwards, if that's O.K. with you.

2815

Well, good evening, I would like to introduce myself. My name is Lloyd Daniels. I'm a commercial real estate broker. My specialization is residential development, regions of expertise includes Griffintown, Saint-Henri and the downtown core. I'm here this evening to question the logistics behind the proposed spot zoning for two properties that are located on Saint-Ambroise Street.

2820 The first spot zoning in question is the Canada Malting complex located at 5022 Saint-Ambroise, corner of Saint-Rémi. And the second proposed spot zoning is located at 4700 Saint-Ambroise. 4700 Saint-Ambroise presently has a zoning for 6 stories residential development, which in my opinion makes complete sense.

2825 If you take a look at – I don't know if you can see my diagram over here – in red, you have the proposed building of 4700 square feet. Right across the street, you have the Gédéon Park. Gédéon Park runs along the canal. Across from Gédéon Park, you have *Parc Sir Georges-Étienne* which runs two blocks down and in front you have a church, you have family style restaurants running along Notre-Dame Street. Across from the tennis courts, you have a daycare, you have a swimming pool, tennis courts. This property that we have of 4700 Saint-Ambroise is ideal for a residential development.

2830 Now, and on April 12<sup>th</sup>, 2017, there was a report suggesting that the zoning be modified into a spot zoning for a commercial activity. I don't understand the logic why you would have a spot zoning for this, where you have a wonderful place for a development for a good residential property.

2835 Now, if you go down the street, on the corner of Saint-Rémi and Saint-Ambroise, you have the concrete silo project – it's right on the corner here – and this project here is a heritage building and, based on the report, there is a spot zoning for mixed-use zoning. Now, mixed-use zoning for this property would include a residential element here. But what you have here are these silos that are deemed heritage that cannot be demolished. And on the other side of this, you have the brewery. So I cannot see how it would be beneficial to have a mix zoning for this development.

2845 So, I think that, to have a mixed zone use here, I don't think for the spot zoning that you're suggesting, I think it's ridiculous and I think that to keep this as a residential sector... as an industrial sector, makes complete sense.

2850 Now to go back to 4700 Saint-Ambroise, this sector here is ideal for residential development. So, for you to have a... to propose this for spot zoning for a commercial development, it does not make any sense. This is fully logical for it to be a residential project. Thank you.

**LA PRÉSIDENTE :**

2855 So you are committed quite similar to the mixed...

**M. LLOYD DANIELS :**

2860 It's the spot zoning which I just don't understand. It just doesn't make any sense.

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. C'était très clair. It's quite clear.

2865 **M. LLOYD DANIELS :**

Thank you very much.

**LA PRÉSIDENTE :**

2870 Thank you, Mr. Daniels. Droit de rectification ou de précision?

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

2875 Quelques rectifications. Évidemment, on ne commentera pas les commentaires qui ont été faits, c'est vraiment des rectifications factuelles.

**LA PRÉSIDENTE :**

2880

Exact.

**M. LOUIS-HENRI BOURQUE :**

2885

Premièrement, il a été mentionné que le parc Gadbois, sa superficie serait diminuée alors que le plan pour le pôle Gadbois est d'augmenter sa superficie en faisant l'acquisition du terrain au nord de Notre-Dame. C'est vrai qu'il y a une partie existante du pôle Gadbois qui est tronquée pour un projet de logement social mais cette partie-là est compensée, même plus que compensée par l'agrandissement au nord. Donc je voulais le mentionner.

2890

Aussi, comme il a été mentionné par plusieurs intervenants, il semblerait que dans certaines cartes, les connexions des voies cyclables proposées vers les existantes n'étaient pas claires. Mais on confirme qu'il y a des connexions qui sont prévues. Évidemment, on va ajuster le document final en conséquence.

2895

Aussi, une autre rectification, c'est au niveau des interventions demandées à court terme dans le cadre du projet Turcot. Je tiens à mentionner qu'il y a une équipe à la Ville qui est à pied d'œuvre, qui travaille activement pour mettre en place des mesures de mitigation dans le cadre du projet Turcot.

2900

Il y a des passages piétons qui ont été aménagés, des pistes cyclables temporaires. Il y a des interventions qui s'en viennent. Le comité de bon voisinage siège aux six semaines pour prendre en note les commentaires des citoyens et mettre en place des mesures de mitigation. Il y a une équipe qui est dédiée à la mise en place de ces mesures-là à la Ville de Montréal. Donc je pense que c'est important de le souligner.

2905

Je mentionne aussi que l'objectif du PDUÉS n'est pas de mettre en place des mesures de mitigation pendant le projet Turcot mais c'est de voir comment on peut redonner au quartier suite au réaménagement de l'échangeur Turcot.

2910

Aussi, il a été suggéré de travailler avec notamment le Service des grands parcs et certains spécialistes en biodiversité. Qu'est-ce qui a été fait, c'est mentionné dans le document, on a travaillé en collaboration avec le Service des grands parcs et notamment avec un biologiste spécialisé en biodiversité et en réseautage des espaces verts. C'est mentionné dans le document également.

2915

Il y a eu aussi un commentaire d'impliquer les acteurs du milieu. Je mentionne – c'est mentionné dans le document – qu'il y a un comité de suivi du milieu qui a suivi l'ensemble des travaux du PDUÉS jusqu'à l'élaboration du document préliminaire et qu'un des engagements du PDUÉS, c'est le maintien de ce comité de suivi du milieu pour l'ensemble des travaux.

2920

Aussi, il y a eu un commentaire sur quelle était la définition de Saint-Henri Ouest. Il n'y a pas de définition ou de localisation claire de Saint-Henri Ouest. On a défini notre propre assiette de Saint-Henri Ouest en se basant sur des documents précédents. Ce territoire-là a été tracé pour les fins du PDUÉS. Il n'y a pas de définition officielle, à notre connaissance, de qu'est-ce qui est Saint-Henri Ouest. Donc on l'a défini pour les fins du document comme étant la portion à l'ouest de la rue de Courcelle.

2925

Aussi, il est mentionné lors des interventions que le... premièrement, on parlait de zonage, de *zoning* dans le cadre du document du PDUÉS. Le PDUÉS n'est pas une modification en soi au règlement d'urbanisme, ne constitue pas une mesure de zonage non plus. L'intention qui est présentée dans le PDUÉS, c'est une intention de consolider des zones d'emploi effectivement, qui pourraient se concrétiser dans une modification au règlement d'urbanisme et préalablement au niveau de la mécanique, il faut modifier le Schéma d'aménagement de la Ville de Montréal, par la suite le Plan d'urbanisme, pour en arriver au règlement.

2930

2935

2940 Donc les annonces qui sont présentées au niveau de la consolidation des zones d'emploi dans le PDUÉS ne constituent pas du zonage, ne constituent pas une modification du règlement d'urbanisme mais bel et bien une intention préliminaire qui est à discuter dans le cadre de la présente commission.

2945 Je souligne également que pour la Canada Malting, il n'y a aucun changement au niveau des usages. C'est un terrain qui est actuellement mixte au Plan d'urbanisme et on n'annonce aucun changement, contrairement au 4700 Saint-Ambroise, où là on annonce, l'arrondissement, la Ville de Montréal annonce une intention de le consolider comme zone d'emploi. Donc ce n'est pas des mesures de zonage ou de modification du règlement d'urbanisme. On est vraiment à un niveau nettement plus élevé à ce stade-ci, comme je le mentionne, puis je pense, je le répète, il va falloir qu'on modifie le Schéma d'aménagement de la Ville de Montréal, par la suite, le Plan d'urbanisme pour éventuellement modifier le règlement, si toutefois, cette orientation-là est maintenue dans le document final.

2955 Donc c'était les rectifications. Et la dernière rectification, je voulais juste faire part que ce document-là a été porté par l'arrondissement mais que l'ensemble des remerciements sont adressés à l'ensemble de la Ville de Montréal. Parce que c'est un travail qui s'est fait non seulement par l'arrondissement mais en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville de Montréal et l'ensemble de nos partenaires. Et le document, il n'aurait pas été possible de produire ce document-là sans l'aide de l'ensemble des services et l'ensemble des partenaires du milieu. Je voulais juste le mentionner. Voilà.

2960 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Bourque, merci. Ces précisions sont très, très, très appréciées.

2965 Mes collègues et moi, de même que notre analyste, nous commencerons après la séance d'audition de demain soir à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées. Le rapport de la commission sera présenté aux élus municipaux à la fin d'août,

comme je vous l'ai mentionné en ouverture, et sera rendu public habituellement deux semaines après ce dépôt.

2970 Je rappelle aussi que la commission a un rôle consultatif, c'est le conseil municipal qui prendra les décisions relatives au projet de Plan de développement urbain, économique et social des quartiers aux abords de l'échangeur Turcot, sur lequel vous avez été consultés.

2975 Je remercie toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission, madame la sténographe, monsieur le responsable du son et tout le personnel de l'Office. Je remercie aussi les représentants de l'arrondissement le Sud-Ouest et ceux de la Ville de Montréal. La commission est reconnaissante envers toutes les personnes qui ont acheminé un mémoire, qui sont venues présenter leur mémoire ou leur opinion, de même que toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre. Je tiens à saluer votre courtoisie et votre  
2980 patience.

I thank everybody for coming this evening and also for your courtesy and patience.

Merci à tous, je vous souhaite au nom de la commission, un bel été. Au plaisir.

2985

## **AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

2990 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office  
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes  
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2995

---

**LOUISE PHILIBERT, s.o.**